# MOLIÈRE: MIT DEUTSCHEM COMMENTAR, EINLEITUNGEN UND EXCURSEN

Molière, Adolf Laun





# MOLIÈRE

MIT

DEUTSCHEM COMMENTAR, EINLEITUNGEN UND EXCURSEN.

XIII.

L'ÉCOLE DES MARIS.

HERAUSGEGEBEN

VON

Dr. ADOLF LAUN, PROFESSOR

UND

Dr. WILHELM KNÖRICH.

LEIPZIG
OSKAR LEINER.
5a AN DER PLEISSE 5a.

PARIS
SANDOZ & FISCHBACHER
33 RUE DE SEINE 33.

1881.

# INHALT.

# INHALT.

# EINLEITUNG.

Die *École des Maris* mit der bald darauf folgenden *École des Femmes*, die man in manchen Punkten als eine Fortsetzung derselben ansehen kann, bildet ein wichtiges Moment in der Entwickelungsgeschichte des Dichters und seiner dramatischen Thätigkeit, sie bezeichnet einen Wendepunkt. Er macht sich von nun an immer freier von der Nachahmung des spanisch-italienischen Intriguenspiels, wo das Interesse weit mehr auf Ueberraschung, Schürzung und Lösung des Knotens, als auf Durchführung eines philosophischen oder psychologischen Grundgedankens und eingehender Charakteristik der handelnden Personen beruht. Didaxis und Tendenz treten in den Vordergrund, und die Handlung ist nicht mehr eine von aussen kommende, auf zufälligen Ereignissen beruhende, sondern sie geht aus den Charakteren und ihrem Verhältniss zu einander mit innerer Nothwendigkeit hervor. — Dass der Wunsch zu belehren hier vor allem zu Grunde liegt, das zeigt schon der Titel *École*, ein Titel, der vor Molière auf der französischen Bühne nicht vorkommt, aber nach ihm oft für Lustspiele gleicher Tendenz angewendet worden ist. Der Dichter thut hier zuerst einen tieferen Blick in's Familienleben, in die häuslichen und gesellschaftlichen Culturzustände, in die weibliche Erziehung und das eheliche Leben seiner Zeit, Themata, denen die meisten seiner späteren dramatischen Schöpfungen galten. — Zu der Zeit, wo er lebte und dies

Stück spielte, herrschten in den bürgerlichen Familien, besonders hinsichtlich der Töchtererziehung noch pedantisch rigoröse Ansichten. Das Weib wurde von den auf ihre Ueberlegenheit pochenden Männern noch vielfach als ein untergeordnetes Wesen angesehen, die Autorität der Väter und Vormünder war eine sehr grosse, und diese glaubten eine strenge Abschliessung der jungen Mädchen von der Gesellschaft und Männerwelt wäre das einzig richtige Mittel, dieselben vor Ausschreitungen zu bewahren; indess dieser engherzigen und rohen Theorie gegenüber entwickelte sich allmählich eine vom Hof und den höheren Gesellschaftskreisen ausgehende freiere und humanere Ansicht. Der so entstehende Zwiespalt der Lebensansichten reflectirt sich in unsrem Stück in Sganarell und Arist, den beiden ungleichen Brüdern, deren Charakter und Temperament vollkommen zu ihrer Anschauungsweise stimmt und gleich in der ersten Scene des ersten Actes ihren Ausdruck findet: Wenn jener seine tyrannische Absperrungstheorie als das einzig sichere Mittel zur Bewahrung der weiblichen Tugend preist, antwortet ihm dieser:

*Les verroux et les grilles*
*Ne font pas la vertu des femmes et des filles.*
*C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,*

und meint auch:

*Je trouve que c'est le coeur qu'il faut gagner*

Hierin liegt der Grundgedanke des Stückes. Dem Dichter ist es gelungen, denselben in einer klaren und dramatisch belebten Handlung zur vollen Anschauung zu bringen. —

Die Charaktere, welche er zur Durchführung derselben geschaffen hat, sind seinen Intentionen vollkommen entsprechend. — Sganarell, hässlich, barock, eigensinnig und im höchsten Grade von seiner Person eingenommen, zweifelt keinen Augenblick daran, dass es nur von ihm abhängt,

Isabellen zu heirathen, wenn er wolle, und dass diese sich über die ihr zu Theil werdende Ehre glücklich schätzen würde. Er empfindet auch eine hämische Freude über das vermeintliche Unglück seines Bruders, der die Folgen seines verkehrten Erziehungssystems, das Leonore zur Leichtfertigkeit geführt hat, tragen muss. Dieser, human, nachsichtig und anspruchslos, überlässt seinem Mündel die freie Wahl eines Gatten und wird zu seiner Verwunderung selber dazu gewählt. Ihm wird zu Theil, was er nicht gesucht hat, was ihn aber im höchsten Grade glücklich macht, und jenem entschlüpft das, worauf er sich in seiner Verblendung die sicherste Rechnung gemacht hat. Auf diesem Resultat beruht der Witz der Comödie und die Lehre, die aus ihr zu ziehen ist. —

Auch die anderen Charaktere sind eben so wahr wie fein gezeichnet. Die von der klugen und kecken Lisette geschürte Kühnheit und Rücksichtslosigkeit Isabellens ist ein nothwendiges Produkt des tyrannischen Zwanges, und der brutalen Behandlung, die sie von Seiten ihres Vormundes zu ertragen hat. Ihre Handlungsweise geht allerdings über die der Jungfrau zuständige Freiheit hinaus, und hat etwas Provocirendes, aber der Dichter ergreift jede Gelegenheit, dieselbe zu motiviren und zu entschuldigen. Sie verletzt in keiner Weise das moralische und ästhetische Gefühl der Zuschauer.

Aehnlich ist es mit dem Auftreten ihres Liebhabers Valer, der, vom schlauen, ihm zur Seite stehenden Diener Ergast unterstützt, die Intrigue klug und gewandt durchführt, aber durch sein bescheidnes und edles Wesen volles Vertrauen dafür einflösst, dass er das unerwartete Entgegenkommen der Schönen nicht missbrauchen werde. Er ist ein Pendant zum Horace der Frauenschule und befindet sich in ähnlicher Lage wie dieser, ist aber besonnener und nicht

so offenherzig. Die heitere, liebenswürdige Leonor, bei der sich in so schöner Weise Pietät, Achtung und Dankbarkeit zur Liebe entwickelt, ist nur mit wenigen Strichen, die zu ihrer Charakteristik genügen, gezeichnet.

Die beiden Hauptcharaktere sind offenbar den Adelphen des Terenz nachgebildet: Der nachsichtige Micio derselben wird von allen geliebt, der mürrisch strenge Demea von allen gehasst, jener lässt seinem Adoptivsohne die vollkommenste Freiheit, dieser behandelt ihn mit der äussersten Strenge. Das Resultat ist aber grundverschieden von dem des Molièrischen Stückes, denn der in vollkommener Freiheit erzogne junge Mann missbraucht dieselbe und verleitet auch seinen Bruder zu Ausschweifungen. (s. Voltaires Urtheil. Anh. I). Die Intrigue ist zum grössten Theil der 23sten Novelle des Boccaz entlehnt, deren Inhalt in Kürze folgender ist. Eine Dame aus Florenz verliebt sich leidenschaftlich in einen jungen Mann, den sie oft in Gesellschaft eines Mönches sieht. Sie geht zur Beichte bei demselben, ertheilt ihm den Auftrag, er möge dem jungen Manne sagen, dass er sie nicht länger mit seinen verliebten Nachstellungen behelligen solle und überlässt ihm einen Gürtel mit der Inschrift: Ich liebe dich und wage nicht, es dir zu sagen, den er ihr gesendet hätte, um ihn zurückzugeben. Der junge Mann begreift, was das heissen solle und beginnt seine bald von Erfolg gekrönten Liebesbemühungen. Lafontaine hat denselben Stoff in seiner Erzählung: *La confidente sans le savoir* behandelt, er machte aus dem Mönch eine Verwandte des jungen Mannes. Molière, in dem er seinen Nebenbuhler Sganarell zu dessen eigenem Schaden zum willfährigen Boten und unbewussten Unterhändler macht, hat der pikanten Intrigue erst die wahre Höhe verliehen.

Auf der spanischen Bühne war dasselbe Thema schon behandelt worden von Lope de Vega in seiner *Discreta*

*enamorada* (die schlaue Verliebte) und in dem ihr nachgeahmten Stücke „*No puede se gardar una muger* (Unmöglichkeit ein Weib zu hüten) von Moreto; aber Molière, indem er es als Charakter- und Sittenbild mit philosophischem Geiste behandelte, hat ihm erst den wahren Abschluss gegeben.

Wenige Monate vor der ersten Aufführung der *École des maris* war eine absurde Bearbeitung des oben genannten Moreto'schen Stückes „*La femme industrieuse*" von Dorimond, *comédien de Mademoiselle* erschienen, und zwar auf dem Théâtre de Mademoiselle, im faubourg St. Germain. Dass Molière ihm nichts verdankt, liegt auf der Hand, dazu ist es zu albern und geschmacklos.

Unser Stück wurde am 24. Juni 1661 auf dem Theater des Palais royal, dann am 11. Juli in Vaux bei dem Oberintendanten Fouquet, in Gegenwart der Geschwister des Königs, und hierauf in Fontainebleau vor dem König und der Königin aufgeführt. Es hatte den grössten Erfolg und wetzte die Scharte, welche die vier Monate früher gespielte und misglückte Tragicomödie „*Dom Garcie de Navarre*" dem Rufe Molières beigebracht hatte, vollkommen wieder aus.

Das Lustspiel gehört bis auf die neueste Zeit zu den am häufigsten gespielten der Molièreschen Bühne, nur *Tartuffe*, *Avare*, *Médecin malgré lui* und die beiden ersten Acte des *Dépit amoureux* können sich darin mit ihm messen. Unter Ludwig XV. hatte es weniger Erfolg, als manche andere Stücke Molières, der Grund liegt in Folgendem: Die Moden der Zeit, welche in der ersten Scene so ausführlich und drastisch beschrieben werden, veränderten sich. Die Schauspieler, statt die alte Tradition innezuhalten, spielten im neueren Costüm, und so entstand ein Widerspruch zwischen dem, was man hörte, und dem, was man sah, der die Streichung mancher Stellen veranlasste. Die

Folge davon war, dass ein Theil des satirischen Salzes verloren ging. Die spätere Rückkehr zum vollständigen Ensemble des Zeitcostüms hob diesen Uebelstand wieder auf, der in Deutschland bei Aufführung Molièrescher Stücke, in der nur selten die Einheit des Costüms *à la Louis XIV.* innegehalten wird, noch crass und störend genug hervortritt.

Für den Erfolg des Stückes bei seinem ersten Erscheinen giebt Loret in seiner *Muse historique* unter dem 16. Juli 1661 folgendes Zeugniss. Er spricht von der Vorstellung in Vaux (11. Juli):

*Outre concerts et mélodie*
*On leur donna la comédie,*
*Savoir l'École des maris,*
*Charme à présent de tout Paris,*
*Pièce nouvelle et fort prisée*
*Que sieur Molier (sic!) a composée,*
*Sujet si riant et si beau,*
*Qu' il fallut qu' à Fontainebleau*
*Cette troupe, ayant la pratique*
*Du sérieux et du comique,*
*Pour Reines et Roi contenter*
*L'allât encor représenter.*

Molière liess diesmal sein Stück selber drucken (*cf. Act. I. sc.* 5. *Anm. zu Vers* 296) mit folgendem Titel: *L'Escole des Maris, Comédie de J. B. P. Molière. Représentée sur le Théâtre du Palais Royal. A Paris chez Claude Barbin, dans la grand' Salle du Palais, au Signe de la Croix. MDCLXI. Avec Privilège du Roy.*

Dieser Originaltext ist hier zum Grunde gelegt, jedoch sind die Bühnenweisungen der Ausgabe von 1734 [in Paranthese ( ) gesetzt] eingefügt und die seit jener Ausgabe übliche Sceneneintheilung ist beibehalten.

Beide Theilungen verhalten sich zu einander wie folgt:

Act I:

I *) = 1, II = 2 + 3 + 4, III = 5, IV = 6.

Act II: I = 1, II = 2 + 3 + 4, III = 5, IV = 6 + 7, V = 8, VI = 9 + 10, VII = 11 + 12, VIII = 13, IX = 14, X = 15.

Act III: I = 1, II = 2, III = 3 + 4, IV = 5, V = 6, VI = 7, VII = 8, VIII = 9, IX = 10.

Aeltere Uebersetzungen und Nachbildungen giebt es in ziemlicher Anzahl in der deutschen und den fremden Sprachen; neuere Uebersetzungen finden sich in den Sammlungen von Louis Lax, Baudissin und E. Schröder Von einer neueren Bearbeitung für die deutsche Bühne haben wir keine Kunde, doch könnte eine solche wohl auf Erfolg hoffen.

---

*) Die römische Zahl bedeutet die betreffende Scene der alten, die arabische Zahl die betreffende Scene der neueren Theilung.

# A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

Frère unique du Roi.

---

MONSEIGNEUR,

Je fais voir ici à la France des choses bien peu proportionnées. Il n'est rien de si grand et de si superbe que le nom que je mets à la tête de ce livre, et rien de plus bas que ce qu'il contient. Tout le monde trouvera cet assemblage étrange, et quelques-uns pourront bien dire, pour en exprimer l'inégalité, que c'est poser une couronne de perles et de diamants sur une statue de terre, et faire entrer par des portiques magnifiques et des arcs triomphaux superbes dans une méchante cabane. Mais, MONSEIGNEUR, ce qui doit me servir d'excuse, c'est qu'en cette aventure je n'ai eu aucun choix à faire, et que l'honneur que j'ai d'être à VOTRE ALTESSE ROYALE m'a imposé une nécessité absolue de lui dédier le premier ouvrage que je mets de

---

9. *dans une méchante cabane.* Der Eingang dieser Epistel an des Königs Bruder ist ganz im Stil der unterthänigen Dedicationen, wie sie damals Mode waren, den der Dichter, wie man annehmen darf, mit innerem Widerwillen adoptirte.

10. *en cette aventure*, unter diesen Umständen.

12. *d'être à Votre Altesse etc.* Molière mit seiner Truppe stand unter dem Protectorat des Bruders des Königs, sie hiess *la troupe de Monsieur.*

13. *le premier ouvrage etc.* das erste Werk, welches ich aus eigenem Antriebe veröffentliche. Dies ist richtig Er hatte die *Préc. rid.* allerdings schon drucken lassen, aber nur weil ihm eine Abschrift des Stückes entwendet und gedruckt worden war, ein Uebelstand, dem er gezwungenermassen entgegentrat.

moi-même au jour. Ce n'est pas un présent que je lui fais, c'est un devoir dont je m'acquitte; et les hommages ne sont jamais regardés par les choses qu'ils portent. J'ai donc osé, MONSEIGNEUR, dédier une bagatelle à VOTRE ALTESSE ROYALE, parce que je n'ai pu m'en dispenser, et si je me dispense ici de m'étendre sur les belles et glorieuses vérités qu'on pourrait dire d'Elle, c'est par la juste appréhension que ces grandes idées ne fissent éclater encore davantage la bassesse de mon offrande. Je me suis imposé silence pour trouver un endroit plus propre à placer de si belles choses; et tout ce que j'ai prétendu dans cette Épître, c'est de justifier mon action à toute la France, et d'avoir cette gloire de vous dire à vous-même, MONSEIGNEUR, avec toute la soumission possible, que je suis,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très-humble, très-obéissant,
et très-fidèle serviteur,
J. B. P. MOLIÈRE.

---

22. *la bassesse de mon offrande*, die Geringfügigkeit des von mir Dargebotenen, diese Bedeutung hatte *bassesse* damals noch. Ebenso heisst oben *rien de plus bas*, nichts Unbedeutenderes. Der jetzige Begriff von moralischer Gemeinheit lag noch nicht in dem Worte. *cf. Corn. Sert.*:
*Votre grand Marius naquit dans la bassesse* (in niedrigem Stande).

25. *justifier mon action à toute la France*, *justifier à* = *auprès*, *aux yeux de*, *cf. Avare* I. 66, *Tart.* 1er *Plac. au roi* 295.

# L'ÉCOLE DES MARIS.

---

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

1661.

## LES PERSONNAGES.

---

SGANARELLE, } frères.
ARISTE, }

ISABELLE, } soeurs.
LÉONOR, }

LISETTE, suivante de Léonor.

VALÈRE, amant d'Isabelle.

ERGASTE, valet de Valère.

LE COMMISSAIRE.

LE NOTAIRE.

La scène est à Paris, (dans une place publique).



# ACTE PREMIER.

## SCÈNE I.

SGANARELLE, ARISTE.

SGANARELLE.

Mon frère, s'il vous plaît, ne discourons point tant,
Et que chacun de nous vive comme il l'entend.
Bien que sur moi des ans vous ayez l'avantage
Et soyez assez vieux pour devoir être sage,
Je vous dirai pourtant que mes intentions
Sont de ne prendre point de vos corrections,
Que j'ai pour tout conseil ma fantaisie à suivre,
Et me trouve fort bien de ma façon de vivre.

ARISTE.

Mais chacun la condamne.

SGANARELLE.

Oui, des fous comme vous,
Mon frère.

ARISTE.

Grand merci: le compliment est doux.

SGANARELLE.

Je voudrais bien savoir, puisqu'il faut tout entendre,
Ce que ces beaux censeurs en moi peuvent reprendre.

ARISTE.

Cette farouche humeur, dont la sévérité
Fuit toutes les douceurs de la société,

A tous vos procédés inspire un air bizarre,
Et, jusques à l'habit, vous rend chez vous barbare.

SGANARELLE.

Il est vrai qu'à la mode il faut m'assujettir,
Et ce n'est pas pour moi que je me dois vêtir!
Ne voudriez-vous point, par vos belles sornettes,
Monsieur mon frère aîné (car, Dieu merci, vous l'êtes
D'une vingtaine d'ans, à ne vous rien celer,
Et cela ne vaut pas la peine d'en parler),
Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières,
De vos jeunes muguets m'inspirer les manières?
M'obliger à porter de ces petits chapeaux
Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux,
Et de ces blonds cheveux, de qui la vaste enflure

---

17. *à tous vos procédés inspire etc.*, giebt Deinem Benehmen ein barockes Ansehen. Der Ausdruck *inspirer* für *imprimer* oder donner ist ungewöhnlich.

23. *à ne vous rien celer.* Diese Verse sind sehr eingeschachtelt.

26. *muguets,* Diminutiv vom afr. muge bedeutet gewöhnlich Maiglöckchen. Vom lat. musius abstammend heisst es ursprünglich Moschus, dann Wohlgeruch überhaupt und übertragen wie hier „einen von Salben duftenden Liebhaber" [Diez], ähnlich wie in der ersten fr. Revolution Stutzer (bes. Thermidorianer und Royalisten) muscadins genannt wurden. *Muguet* als Adj. ist selten, in der folgendem Scene steht *visites muguettes.* — Das Wort wird in unserem Stücke dreimal und zwar nur von Sganarelle gebraucht; Richelet (1680) bezeichnet es schon als etwas veraltet, daher meint Despois: *comme tel, il n'en convient que mieux à Sganarelle, hostile aux modes nouvelles, dans le langage sans doute comme pour les habits.* Auch das Verb *mugueter* kommt vor cf. Fournel Cont. d. Mol. II. p. 15. III, 222.

27. *de ces petits chapeaux.* Die Mode der *petits chapeaux* war auf die der *grands chapeaux* gefolgt. Zu dieser ganzen Stelle vergl. das zu den *Préc. rid.* sc. X gesagte und die Beschreibung des Costüms Mascarille's, Anhang p. 204.

29. *de ces blonds cheveux.* Solche blonden Haare, deren weite Aufschwellung die Form des menschlichen Angesichts verhüllt, verbirgt. Es sind blonde Perrücken damit gemeint, welche damals zur Modetracht der Stutzer gehörten (daher blondin = muguet, galant, cf. *Éc. des F.* II. vers 260 und IV. 222). Wir schliessen uns in dieser Erklärung Fournel (Cont. II. p. 15) an. Despois bezieht diese Stelle auf natürliche Haare, doch ist seine Beweisführung nicht zwingend.

Des visages humains offusque la figure?
De ces petits pourpoints sous les bras se perdants,
Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendants?
De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces,
Et de ces cotillons appelés hauts-de-chausses?
De ces souliers mignons, de rubans revêtus,
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus?
Et de ces grands canons où, comme en des entraves,
On met tous les matins ces deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants?
Je vous plairais, sans doute, équipé de la sorte;
Et je vous vois porter les sottises qu'on porte.

ARISTE.

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder,
Et jamais il ne faut se faire regarder.
L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage
Doit faire des habits ainsi que du langage,
N'y rien trop affecter, et sans empressement

---

31. *de ces petits pourpoints — de ces grands collets, de ces manches. pourpoint* von *perpunctum*, durchnäht, gesteppt, war ein eng anschliessendes Kleidungsstück, welches vom Halse bis zum Gürtel ging; nach der neuesten Mode war es sehr kurz, hörte unter den Armen auf und hatte Einschnitte, durch welche die Leinwand hindurchdrang, der Stoff war Seide oder Wolle. Man trug über demselben einen Mantel. Die Aermel des Pourpoint reichten nicht bis an die Hand, aus ihnen fielen leinene Manschetten hervor, die an der Hand eng und gekräuselt, aber sonst so weit und bauschig waren, dass sie leicht von der Sauce mitassen. Die *collets* sind die weit herabhängenden Hemdskragen.

31. *se perdants.* Im Afr. ist das part. prés. überhaupt flectirbar, bis Voltaire (incl.) schwankt der Sprachgebrauch, seitdem ist es nur als Adj. gebraucht, veränderlich.

34. *cotillons appelés*, die *hauts de chausses*, Hosen waren so umfangreich, dass Sganarell sie *cotillons*, Weiberröcke nennen konnte.

36 *pigeons pattus*, an den Füssen befiederte Tauben.

37. *canons*, Kniegebinde; vergl. Mis. II. 1, 37. Préc. rid. X, 523.

40. *volants*, Federbälle, die im Fliegen sich auseinanderbreiten, und nicht Mühlenflügel, wie mehrere Commentatoren annehmen: die wie Federbälle aufgespreizt einhergehen.

Suivre ce que l'usage y fait de changement.
Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode
De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode,
Et qui, dans ses excès, dont ils sont amoureux,
Seraient fâchés qu'un autre eût été plus loin qu'eux;
Mais je tiens qu'il est mal, sur quoi que l'on se fonde,
De fuir obstinément ce que suit tout le monde,
Et qu'il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous,
Que du sage parti se voir seul contre tous.

SGANARELLE.

Cela sent son vieillard, qui, pour en faire accroire,
Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire.

ARISTE.

C'est un étrange fait du soin que vous prenez
A me venir toujours jeter mon âge au nez,
Et qu'il faille qu'en moi sans cesse je vous voie
Blâmer l'ajustement aussi bien que la joie,
Comme si, condamnée à ne plus rien chérir,
La vieillesse devait ne songer qu'à mourir,

---

53. *sur quoi que l'on se fonde*, gleichviel aus welchem Grunde, ist wohl eine *chéville.*

56. *qu'il vaut mieux etc.* La Bruyère XIII. sagt: *Il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter.* Arist spricht sich hier gegen den Sganarell in ähnlicher Weise aus, wie Philinthe gegen den Alcest in der ersten Scene des Misanthrop, welche mit dieser viel Aehnlichkeit hat. Auch er findet, dass man sich dem Weltlauf fügen müsse. Molière selber macht auf diese Aehnlichkeit aufmerksam, er lässt Philinthe sagen (Mis. I. 1. 99):

*Et crois voir en nous deux, sous mêmes soins nourris,*
*Ces deux frères que peint l'École des Maris.*

57. *cela sent son vieillard*, in der familiären Sprache steht bei *sentir son, sa, ses* häufig statt des Artikels. *cf. Femm. sav. III.* 5, 329. Oudin, Gramm. Franç. 1645 unterscheidet: *sentir l'homme = avoir l'odeur d'un homme* und *sentir son homme = avoir la qualité d'un brave homme.*

57. *faire accroire*, weiss machen.

59. *c'est un étrange fait du soin.* Die Präposition *de* ist hier auffällig, man erwartete *que le soin; du soin* elliptisch für *que celui du soin.* Es ist sonderbar, dass du dich immer bestrebst, mir mein Alter unter die Nase zu reiben. (*jeter au nez.*)

61. *du soin — et qu'il faille*, der Constructionswechsel ist zu beachten.

Et d'assez de laideur n'est pas accompagnée,
Sans se tenir encor malpropre et rechignée.

SGANARELLE.

Quoi qu'il en soit, je suis attaché fortement
A ne démordre point de mon habillement.
Je veux une coiffure, en dépit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri commode;
Un beau pourpoint bien long et fermé comme il faut,
Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud;
Un haut-de-chausses fait justement pour ma cuisse;
Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice,
Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux:
Et qui me trouve mal n'a qu'à fermer les yeux.

## SCÈNE II *).

LÉONOR, ISABELLE, LISETTE; ARISTE ET SGANARELLE

parlant bas ensemble, sur le devant du théâtre, sans être aperçus.

LÉONOR, à Isabelle.

Je me charge de tout, en cas que l'on vous gronde.

LISSETTE, à Isabelle.

Toujours dans une chambre à ne point voir le monde?

ISABELLE.

Il est ainsi bâti.

LÉONOR.

Je vous en plains, ma soeur.

---

69. *une coiffure*, eine Kopfbekleidung, die seinige war ein *béret*, Barett.

71. *un beau pourpoint bien long*, die älteren Leute trugen, nach der alten von Heinrich IV. herstammenden Mode, ein langes Wamms und bequem passende Beinkleider, *semblables à des cotillons*. — Diese erste Expositionsscene steht mit der folgenden Handlung noch nicht in Verbindung und kündigt sie auch nicht an; sie malt uns aber schon die Anschauungsweise und den Charakter der beiden Brüder, von denen der eine human und nachsichtig, der andere tadelsüchtig, gallig und boshaft ist.

*) Die alte Bühnenweisung enthält blos die fünf Namen.

79. *il est ainsi bâti*, das ist so seine Art.

LISETTE (à Léonor).

Bien vous prend que son frère ait tout une autre humeur,
Madame, et le destin vous fut bien favorable
En vous faisant tomber aux mains du raisonnable.

ISABELLE

C'est un miracle encor qu'il ne m'ait aujourd'hui
Enfermée à la clef ou menée avec lui.

LISETTE.

Ma foi, je l'envoierais au diable avec sa fraise,
Et...

SGANARELLE, (heurté par Lisette).

Où donc allez-vous, qu'il ne vous en déplaise?

LÉONOR.

Nous ne savons encore, et je pressais ma soeur
De venir du beau temps respirer la douceur;
Mais...

SGANARELLE, (à Léonor).

Pour vous, vous pouvez aller où bon vous semble;
(Montrant Lisette).
Vous n'avez qu'à courir, vous voilà deux ensemble.
(A Isabelle).
Mais vous, je vous défends, s'il vous plaît, de sortir.

ARISTE.

Eh! laissez-les, mon frère, aller se divertir.

---

81. *bien vous prend que*, es kommt Ihnen zu Statten, es ist ein Glück für Sie, dass. Noch jetzt gebräuchlieh. cf. F. S. III. 2: *Bien lui a pris d'avoir été averti promptement* (Acad.).

84. *c'est un miracle encor etc.* Indem Isabelle sich wundert, noch nicht eingesperrt zu sein, giebt sie einen Begriff von dem Verfahren ihres Vormundes und sichert sich im Voraus die Verzeihung ihres Verhaltens.

86. *je l'envoierais.* Diese bei *dé-*, *con-*, *fourvoyer* noch jetzt allein gebräuchliche Futurbildung war bei *envoyer* im XVII. Jh. noch ganz gewöhnlich, jetzt ist sie vollständig der Form *enverrai* gewichen; *enverrai* ist die normannische Form vom Inf. *envier* Mol. schrieb *j'envoyrois.*

86. *avec sa fraise.* Die Fraise war eine geplättete, gesteifte, aus zwei bis 3 Reihen Falten bestehende Halskrause, die gegen das Ende der Regierung Heinrichs IV. Mode war. Man sieht die Fraise auf den Portraits Heinrichs IV., der Katharina von Medicis zu Molières Zeit wurde sie nur noch von einigen Greisen getragen. In mehreren deutschen Seestädten werden ähnliche Fraisen noch von den Geistlichen getragen.

SGANARELLE.

Je suis votre valet, mon frère.

ARISTE.

La jeunesse

Veut...

SGANARELLE.

La jeunesse est sotte, et parfois la vieillesse.

ARISTE.

Croyez-vous qu'elle est mal d'être avec Léonor?

SGANARELLE.

Non pas; mais avec moi je la crois mieux encor.

ARISTE.

Mais...

SGANARELLE.

Mais ses actions de moi doivent dépendre,
Et je sais l'intérêt enfin que j'y dois prendre.

ARISTE.

A celles de sa soeur ai-je un moindre intérêt?

SGANARELLE.

Mon Dieu, chacun raisonne et fait comme il lui plaît.
Elles sont sans parents, et notre ami leur père
Nous commit leur conduite à son heure dernière,
Et nous chargeant tous deux ou de les épouser,
Ou, sur notre refus, un jour d'en disposer,
Sur elles, par contrat, nous sut, dès leur enfance,
Et de père et d'époux donner pleine puissance.
D'élever celle-là vous prîtes le souci,
Et moi, je me chargeai du soin de celle-ci;
Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre:
Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir l'autre.

---

100. *qu'elle est mal etc.*, dass es ihr schädlich ist.

110. *sur notre refus*, wenn wir sie nicht selbst heirathen wollten.

116. *laissez-moi . . à mon gré.* Sganarell klärt hier die Zuschauer über das Verhältniss der beiden Brüder zu ihren Mündeln auf und zeichnet, indem er seine Rechte über Isabelle in schroffer Weise betont, seinen Charakter.

ARISTE.

Il me semble...

SGANARELLE.

Il me semble, et je le dis tout haut,
Que sur un tel sujet c'est parler comme il faut.
Vous souffrez que la vôtre aille leste et pimpante:
Je le veux bien; qu'elle ait et laquais et suivante:
J'y consens; qu'elle coure, aime l'oisiveté,
Et soit des damoiseaux fleurée en liberté:
J'en suis fort satisfait. Mais j'entends que la mienne
Vive à ma fantaisie, et non pas à la sienne;
Que d'une serge honnête elle ait son vêtement,
Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement;
Qu'enfermée au logis, en personne bien sage,
Elle s'applique toute aux choses du ménage,
A recoudre mon linge aux heures de loisir,
Ou bien à tricoter quelque bas par plaisir;
Qu'aux discours des muguets elle ferme l'oreille,
Et ne sorte jamais sans avoir qui la veille.
Enfin la chair est faible, et j'entends tous les bruits.
Je ne veux point porter de cornes, si je puis;
Et comme à m'épouser sa fortune l'appelle,
Je prétends corps pour corps pouvoir répondre d'elle.

---

120. *leste et pimpante*, hübsch elegant gekleidet (*Littré*) und fein geputzt. *cf. Éc. d. f.* V. 4. 266. *Ta forte passion est d'être brave et leste.* Du gestattest, dass sie geschniegelt und aufgedonnert einhergeht.

123. *damoiseau* (Ableitung v. *dominus*) ehemals Titel der noch nicht unter die Ritter aufgenommenen jungen Edelleute, ist bei Mol. gleichbedeutend mit *dameret* (s. u) Courmacher.

123. *fleurée*, aufgespürt. *Fleurer* und *flairer* (beide von *flagrare*) noch von Voltaire promisue gebraucht, unterscheiden sich jetzt so, dass *fleurer* intransitiv (duften), *flairer* transitiv (riechen, spüren), ist. Ein moderner Dichter hätte also *flairée* sagen müssen. Der Apotheker Fleurant (Mal. im.) ist also der (nach seiner Apotheke) duftende, nicht der Blühende, wie ihn Gutzkow im Urbild des Tartüff (II. 6.) nennt.

126. *serge* ist ein gewöhnlicher wollener Köperstoff. — Aehnliches sagt Chrysal in den *Fem. sav.* II. 7, wo er in seiner Standrede die Einfachheit der alten Sitten feiert.

127. *porter le noir*, das schwarze Gallakleid tragen.

127. *aux bons jours*, an Sonn- und Festtagen.

137. *corps pour corps*, mit Leib und Leben, in allen Stücken, *comme de moi-même* (Acad.) cf. Impr. d. Vers. 644.

ISABELLE.

Vous n'avez pas sujet, que je crois ..

SGANARELLE.

Taisez-vous.
Je vous apprendrai bien s'il faut sortir sans nous.

LÉONOR.

Quoi donc, monsieur...?

SGANARELLE.

Mon Dieu, madame, sans langage,
Je ne vous parle pas, car vous êtes trop sage.

LÉONOR.

Voyez-vous Isabelle avec nous à regret?

SGANARELLE.

Oui, vous me la gâtez, puisqu'il faut parler net.
Vos visites ici ne font que me déplaire,
Et vous m'obligerez de ne nous en plus faire.

LÉONOR.

Voulez-vous que mon coeur vous parle net aussi?
J'ignore de quel oeil elle voit tout ceci;
Mais je sais ce qu'en moi ferait la défiance;
Et quoiqu'un même sang nous ait donné naissance,
Nous sommes bien peu soeurs s'il faut que chaque jour
Vos manières d'agir lui donnent de l'amour.

LISETTE.

En effet, tous ces soins sont des choses infâmes.
Sommes-nous chez les Turcs, pour renfermer les femmes?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu,
Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.
Notre honneur est, monsieur, bien sujet à faiblesse,

---

142. *sans langage*, ohne vieles Gerede, auch *point de langage*. Mis. I. 3.

143. *trop sage*, weise, gelehrt, nicht vernünftig, sittsam.

152. *s'il faut que* = wenn es so kommen muss, wenn der Fall eintritt, dass...; ebenso unten I. 2. 242; Tart. III. 1. 21; *Éc. d. F.* III. 2. 92; *Pr. d'Él.* V. 1; *Comt. d'Esc.* I. 95; *Corn. Cid.* II. 1, 378; *Et.* I. 6; *D. J.* I. 1. Die Lexica und Grammatiken geben über diese Wendung keinen Aufschluss.

S'il faut qu'il ait besoin qu'on le garde sans cesse.
Pensez-vous, après tout, que ces précautions
Servent de quelque obstacle à nos intentions,
Et quand nous nous mettons quelque chose à la tête,
Que l'homme le plus fin ne soit pas une bête?
Toutes ces gardes-là sont visions de fous;
Le plus sûr est, ma foi, de se fier en nous.
Qui nous gêne se met en un péril extrême,
Et toujours notre honneur veut se garder lui-même.
C'est nous inspirer presque un désir de pécher,
Que montrer tant de soins de nous en empêcher;
Et si par un mari je me voyais contrainte,
J'aurais fort grande pente à confirmer sa crainte.

SGANARELLE (à Ariste).

Voilà, beau précepteur, votre éducation.
Et vous souffrez cela sans nulle émotion.

ARISTE.

Mon frère, son discours ne doit que faire rire.
Elle a quelque raison en ce qu'elle veut dire:
Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté;
On le retient fort mal par tant d'austérité;
Et les soins défiants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes ni des filles.
C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,
Non la sévérité que nous leur faisons voir.
C'est une étrange chose, à vous parler sans feinte,
Qu'une femme qui n'est sage que par contrainte.
En vain sur tous ses pas nous prétendons régner:
Je trouve que le coeur est ce qu'il faut gagner;
Et je ne tiendrais, moi, quelque soin qu'on se donne,
Mon honneur guère sûr aux mains d'une personne
A qui, dans les désirs qui pourraient l'assaillir,
Il ne manquerait rien qu'un moyen de faillir.

SGANARELLE.

Chansons que tout cela.

---

162. *à la tête*, jetzt *en tête* oder *dans la tête*.
190. *chansons que tout cela;* das ist Alles Wind, dummes Zeug.

ARISTE.

Soit; mais je tiens sans cesse
Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse,
Reprendre ses défauts avec grande douceur,
Et du nom de vertu ne lui point faire peur.
Mes soins pour Léonor ont suivi ces maximes:
Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes,
A ses jeunes désirs j'ai toujours consenti,
Et je ne m'en suis point, grâce au ciel, repenti
J'ai souffert qu'elle ait vu les belles compagnies,
Les divertissements, les bals, les comédies;
Ce sont choses, pour moi, que je tiens de tout temps
Fort propres à former l'esprit des jeunes gens;
Et l'école du monde, en l'air dont il faut vivre,
Instruit mieux, à mon gré, que ne fait aucun livre
Elle aime à dépenser en habits, linge et noeuds:
Que voulez-vous? Je tâche à contenter ses voeux;
Et ce sont des plaisirs qu'on peut, dans nos familles,
Lorsque l'on a du bien, permettre aux jeunes filles.
Un ordre paternel l'oblige à m'épouser;
Mais mon dessein n'est pas de la tyranniser.
Je sais bien que nos ans ne se rapportent guère,
Et je laisse à son choix liberté tout entière.
Si quatre mille écus de rente bien venants,
Une grande tendresse et des soins complaisants
Peuvent, à son avis, pour un tel mariage,

---

203. *en l'air dont il faut vivre*, giebt bessere Unterweisung in der Art, wie man leben muss.

205. *noeuds*, Schleifen.

213. *bien venants*, die richtig einkommen. — Die ganze Stelle ist den Terenzischen Adelphen nachgebildet, der Unterschied ist nur der, dass es sich dort in Micios Rede auf junge vom Vater noch abhängige Männer bezieht. Micio sagt:

*Opsonat, potat, olet unguenta? De meo.*
*Amat? Dabitur a me argentum, dum erit commodum.*
*Est, Dis gratia,*
*Et unde haec fiant et adhuc non molesta sunt.*

Schmaust er, trinkt er, parfümirt er sich? Es geschieht auf meine Kosten. Er hat Liebschaften? Ich werde ihm so lange Geld dazu geben, als es mir genehm ist. Gott sei Dank! ich kann's und bis jetzt hat es mich noch nicht genirt.

Réparer entre nous l'inégalité d'âge,
Elle peut m'épouser; sinon, choisir ailleurs.
Je consens que sans moi ses destins soient meilleurs;
Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée,
Que si contre son gré sa main m'était donnée.

SGANARELLE.

Hé! qu'il est doucereux! c'est tout sucre et tout miel.

ARISTE.

Enfin, c'est mon humeur, et j'en rends grâce au ciel.
Je ne suivrais jamais ces maximes sévères,
Qui font que les enfants comptent les jours des pères.

SGANARELLE.

Mais ce qu'en la jeunesse on prend de liberté
Ne se retranche pas avec facilité;
Et tous ses sentiments suivront mal votre envie,
Quand il faudra changer sa manière de vie.

ARISTE.

Et pourquoi la changer?

SGANARELLE.

Pourquoi?

ARISTE.

Oui.

SGANARELLE.

Je ne sai.

ARISTE.

Y voit-on quelque chose où l'honneur soit blessé?

SGANARELLE.

Quoi? si vous l'épousez, elle pourra prétendre
Les mêmes libertés que fille on lui voit prendre?

ARISTE.

Pourquoi non?

SGANARELLE.

Vos désirs lui seront complaisants,
Jusques à lui laisser et mouches et rubans?

ARISTE.

Sans doute.

SGANARELLE.

A lui souffrir, en cervelle troublée,
De courir tous les bals et les lieux d'assemblée?

ARISTE.

Oui vraiment.

SGANARELLE.

Et chez vous iront les damoiseaux?

ARISTE.

Et quoi donc?

SGANARELLE.

Qui joueront et donneront cadeaux?

ARISTE.

D'accord.

SGANARELLE.

Et votre femme entendra les fleurettes?

ARISTE.

Fort bien.

---

240. *à lui souffrir — de courir, souffrir à qn. de faire qc.* war gleichbedeutend mit *permettre*. In der *Suite du Menteur* steht:

*Je ne puis vous souffrir de dire une sottise.*

*en cervelle troublée*, wie eine wilde Hummel, wie eine Besessene von einem Balle zum andern zu laufen. Eine Stelle der *Lois de la galanterie* (1644) verlangt, dass die *vrais galands et les coquets* sich sorgfältig nach den im Winter stattfindenden Bällen erkundigen, um sich durch Besuch derselben die langen Winterabende zu verkürzen, und Falls mehrere an demselben Abende gegeben werden sollten, keinen zu versäumen, sondern sie alle nach einander zu besuchen. *Fournel, Cont. d. Mol.* II. p. 14. bemerkt dazu: *C'est une chose qui peut sembler étrange, mais qui pourtant paraît démontrée, que cette habitude des femmes du bel air (je ne parle point des aventurières, bien entendu), de courir les bals de nuit. Beaucoup de comédies du temps en rendent témoignage.*

245. *cadeau*, bei Molière nicht Geschenk, sondern den Damen gegebenes Gastmahl, besonders ein ländliches, wie aus *Éc. d. F.* III. 2. *maxime* 10 hervorgeht:

*Des promenades du temps*
*Ou repas qu'on donne aux champs,*
*Il ne faut point q'elle essaie.*
*Selon les prudents cerveaux,*
*Le mari dans ces cadeaux,*
*Est toujours celui qui paie.*

SGANARELLE.

Et vous verrez ces visites muguettes
D'un oeil à témoigner de n'en être point soûl?

ARISTE.

Cela s'entend.

SGANARELLE.

Allez, vous êtes un vieux fou!

A Isabelle.

Rentrez, pour n'ouïr point cette pratique infâme.

## SCÈNE III.

ARISTE, SGANARELLE, LÉONOR, LISETTE.

ARISTE.

Je veux m'abandonner à la foi de ma femme,
Et prétends toujours vivre ainsi que j'ai vécu.

SGANARELLE.

Que j'aurai de plaisir si l'on le fait cocu!

ARISTE.

J'ignore pour quel sort mon astre m'a fait naître;
Mais je sais que pour vous, si vous manquez de l'être,
On ne vous en doit point imputer le défaut,
Car vos soins pour cela font bien tout ce qu'il faut.

SGANARELLE.

Riez donc, beau rieur. Oh! que cela doit plaire
De voir un goguenard presque sexagénaire!

LÉONOR.

Du sort dont vous parlez, je le garantis, moi,
S'il faut que par l'hymen il reçoive ma foi:
Il s'y peut assurer; mais sachez que mon âme
Ne répondrait de rien, si j'étais votre femme.

---

253. *pratique* hat hier die Bedeutung von *conduite, façon d'agir*, ebenso *Amph. Prologue: Ses pratiques (de Jupiter), je crois, ne vous sont pas nouvelles.* cf. Schiller's „Vor euren Praktiken und bösen Kniffen.“

LISETTE.

C'est conscience à ceux qui s'assurent en nous;
Mais c'est pain bénit, certe, à des gens comme vous.

SGANARELLE.

Allez, langue maudite, et des plus mal apprises.

ARISTE.

Vous vous êtes, mon frère, attiré ces sottises.
Adieu. Changez d'humeur et soyez averti
Que renfermer sa femme est le mauvais parti.
Je suis votre valet.

SGANARELLE.

Je ne suis pas le vôtre.

## SCÈNE IV.

SGANARELLE.

Oh! que les voilà bien tous formés l'un pour l'autre!
Quelle belle famille! Un vieillard insensé
Qui fait le dameret dans un corps tout cassé;
Une fille maîtresse et coquette suprême;

---

266. *c'est conscience à ceux*, *c'est conscience de tromper ceux* (*Littré*) *c'est conscience de faire qc.* heisst: man würde es thun, wenn das Gewissen es zuliesse. Wir würden uns versündigen an denen, welche — *cf. Tart.* II. 2, 123.

268. *c'est pain bénit*, *se dit familièrement à propos d'une personne qui a bien mérité ce qui lui arrive* (*Littré*), fast ebenso die Acad.; es ist eine wohlverdiente Strafe für.

278. *Une fille maîtresse*, die Alles regiert

Dieser Monolog ist den Adelphen entlehnt und fast wörtlich übersetzt:

*Demea.*

*O Jupiter,*
*Hanccine vitam! hoscine mores! hanc dementiam!*
*Uxor sine dote veniet; intus psaltria est;*
*Domus sumptuosa; adolescens luxu perditus;*
*Senex delirans; ipsa, si cupiat, Salus*
*Servare prorsus non potest hanc familiam.*

O Jupiter, welch ein Leben, welche Sitten, welche Thorheit! Ein Weib ohne Mitgift! Eine Zitherspielerin im Hause; eine luxuriöse Wirthschaft; ein sittenloser Jüngling; ein Greis, der faselt! Die Göttin *Salus* selbst, wenn sie wollte, könnte diese Familie nicht retten.

Des valets impudents: non, la Sagesse même
N'en viendrait pas à bout, perdrait sens et raison
A vouloir corriger une telle maison.
Isabelle pourrait perdre dans ces hantises
Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises;
Et pour l'en empêcher dans peu nous prétendons
Lui faire aller revoir nos choux et nos dindons.

## SCÈNE V.

ERGASTE, SGANARELLE, VALÈRE.

VALÈRE (dans le fond du théâtre).

Ergaste, le voila cet Argus que j'abhorre,
Le sévère tuteur de celle que j'adore.

SGANARELLE (se croyant seul).

N'est-ce pas quelque chose enfin de surprenant
Que la corruption des moeurs de maintenant!

VALÈRE.

Je voudrais l'accoster, s'il est en ma puissance,
Et tâcher de lier avec lui connaissance.

SGANARELLE (se croyant seul).

Au lieu de voir régner cette sévérité
Qui composait si bien l'ancienne honnêteté,
La jeunesse en ces lieux, libertine, absolue,
Ne prend... (Valère salue Sganarelle de loin).

---

284. *et pour l'en empêcher.* Eifersüchtigen Ehemännern galt von jeher der Aufenthalt in Paris als schädlich für ihre Frauen. Häufig findet sich dies von den Dichtern ausgesprochen; so endet das 1657 auf dem *Théâtre du Marais* aufgeführte Lustspiel *Le Campagnard* von *Gillet de la Tessonnerie* mit folgender Lehre für die Provinzialen, welche mit unserer Stelle Aehnlichkeit hat:

*Et vous, beaux campagnards, accordés ou maris,*
*Gardez-vous d'amener vos femmes à Paris,*
*Pour y voir le Pont-Neuf et la Samaritaine:*
*Plus de mille cocus s'y font chaque semaine,*
*Et les godelureaux y sont si fréquemment*
*Qu'une femme de bien s'y trouve rarement. — —*
*Faites-leur voir Paris au fond de vos villages,*
*Parmi vos partisans faites les cupidons,*
*Et demeurez toujours les rois de vos dindons.*

294. *libertine* hier v. a. ausschweifend; *absolue* = eigenwillig.

VALÈRE.

Il ne voit pas que c'est lui qu'on salue.

ERGASTE.

Son mauvais oeil peut-être est de ce côté-ci:
Passons du côté droit.

SGANARELLE (se croyant seul).

Il faut sortir d'ici.
Le séjour de la ville en moi ne peut produire
Que des...

VALÈRE (en s'approchant peu à peu).

Il faut chez lui tâcher de m'introduire.

SGANARELLE (entendant quelque bruit).

Heu!... J'ai cru qu'on parlait.

(se croyant seul).

Aux champs, grâces aux cieux,
Les sottises du temps ne blessent point mes yeux.

ERGASTE, (à Valère).

Abordez-le.

SGANARELLE, (entendant encore du bruit).

Plaît-il?

(n'entendant plus rien.)

Les oreilles me cornent.

(se croyant seul.)

Là, tous les passe-temps de nos filles se bornent . . .

(il aperçoit Valère qui le salue.)

Est-ce à nous?

ERGASTE, (à Valère).

Approchez.

SGANARELLE, (sans prendre garde à Valère).

Là, nul godelureau

(Valère le salue encore.)

Ne vient . . . Que diable! . . .

(Il se retourne et voit Ergaste qui le salue de l'autre côté.)

Encor? Que de coups de chapeau!

VALÈRE.

Monsieur, un tel abord vous interrompt peut-être?

---

297. *son mauvais oeil.* Molière motivirt häufig im Voraus, doch ist dies hier nicht anzunehmen, wie Auger es in Beziehung *act.* II. *sc.* 14. thut. Ausführlicheres bei *Despois.*

SGANARELLE.

Cela se peut.

VALÈRE.

Mais quoi? l'honneur de vous connaître
Est un si grand bonheur, est un si doux plaisir,
Que de vous saluer j'avais un grand désir. . . .

SGANARELLE.

Soit.

VALÈRE.

Et de vous venir, mais sans nul artifice,
Assurer que je suis tout à votre service.

SGANARELLE.

Je le crois.

VALÈRE.

J'ai le bien d'être de vos voisins,
Et j'en dois rendre grâce à mes heureux destins.

SGANARELLE

C'est bien fait.

VALÈRE.

Mais, monsieur, savez-vous les nouvelles
Que l'on dit à la cour, et qu'on tient pour fidèles?

SGANARELLE.

Que m'importe?

VALÈRE.

Il est vrai; mais pour les nouveautés
On peut avoir parfois des curiosités.
Vous irez voir, monsieur, cette magnificence
Que de notre Dauphin prépare la naissance?

---

321. *sans nul artifice*, diese doppelte Verneinung statt *sans aucun artifice* häufig bei Mol.

324. *j'ai le bien* = *le bonheur, l'avantage* im XVII. Jahrh. häufig. *cf. Fâch.* II. 7. 214.

330. *nouveautés* = Neuigkeiten, *nouvelles*, so öfters bei Mol. und Zeitgenossen.

333. *prépare la naissance.* Der Dauphin wurde erst am 1. Nov. 1661, also 5 Monate nach der ersten Aufführung der *Éc. d. mar.* geboren. Man hat daher diese Verse für nachträglich eingeschaltet gehalten, doch finden sie sich schon in dem am 20. August 1661 vollendeten ersten Druck. „*On ne s'est jamais fait*

SGANARELLE.

Si je veux.

VALÈRE.

Avouons que Paris nous fait part
De cent plaisirs charmants qu'on n'a point autre part;
Les provinces auprès sont des lieux solitaires.
A quoi donc passez-vous le temps?

SGANARELLE.

A mes affaires.

VALÈRE.

L'esprit veut du relâche, et succombe parfois
Par trop d'attachement aux sérieux emplois.
Que faites-vous les soirs avant qu'on se retire?

SGANARELLE.

Ce qui me plaît.

VALÈRE.

Sans doute, on ne peut pas mieux dire:
Cette réponse est juste, et le bon sens paraît
A ne vouloir jamais faire que ce qui plaît.
Si je ne vous croyais l'âme trop occupée,
J'irais parfois chez vous passer l'après-soupée.

SGANARELLE.

Serviteur.

## SCÈNE VI.

VALÈRE, ERGASTE.

VALÈRE.

Que dis-tu de ce bizarre fou?

---

*grand scrupule des prophéties de ce genre,*" bemerkt Despois hierzu. Auch Lafontaine schrieb im März 1661 schon an Fouquet: „*La grossesse de la Reine est l'attente de tout le monde. On a déjà consulté les astres sur ce sujet.*

*Quant à moi, sans être devin,*
*J'ose gager que d'un Dauphin.*
*Nous verrons dans peu la naissance.*"

337. *les provinces auprès*, die Provinzen im Vergleich damit; *auprès* in dieser Bedeutung ohne Ergänzung gebraucht, ist auffällig, doch lässt sich *de Paris* leicht ergänzen.

ERGASTE.

Il a le repart brusque, et l'accueil loup-garou.

VALÈRE.

Ah! j'enrage!

ERGASTE.

Et de quoi?

VALÈRE.

De quoi? C'est que j'enrage
De voir celle que j'aime au pouvoir d'un sauvage,
D'un dragon surveillant, dont la sévérité
Ne lui laisse jouir d'aucune liberté.

ERGASTE.

C'est ce qui fait pour vous; et sur ces conséquences
Votre amour doit fonder de grandes espérances:
Apprenez, pour avoir votre esprit raffermi,
Qu'une femme qu'on garde est gagnée à demi,
Et que les noirs chagrins de maris ou des pères
Ont toujours du galant, avancé les affaires.
Je coquette fort peu, c'est mon moindre talent,
Et de profession je ne suis point galant;
Mais j'en ai servi vingt de ces chercheurs de proie,
Qui disaient fort souvent que leur plus grande joie
Était de rencontrer de ces maris fâcheux,
Qui jamais sans gronder ne reviennent chez eux,
De ces brutaux fieffés, qui sans raison ni suite

---

351. *le repart* veraltet und selten statt *repartie*.

351. *l'accueil loup-garou*, das Benehmen eines Wehrwolfs; *loup-garou* wurde bisweilen als Adj. gebraucht, vergl. den vorletzten Vers des Stückes.

357. *ne lui laisse jouir*, dessen Strenge es ihr nicht erlaubt, sich irgend einer Freiheit zu erfreuen. Diese jetzt unzulässige Construction war zu Molières Zeit ziemlich häufig. *cf. Corn. Sert.* IV. 2, *Agés.* IV. 5. *Hor.* II. 8. etc. *Rac. Iph.* I. 2. 263.

358. *ce qui fait pour vous*, Was dir nützlich ist. Man hatte auch *cela fait contre moi*, das ist mir schädlich, doch sind *faire pour* und *faire contre* mit sächlichem Subjekt selten. *cf. Éc. d. F.* V. 7. 366.

362. *chagrin* ist hier üble Laune, Verdrossenheit, nicht Kummer.

370. *sans raison ni suite*, ohne Grund und Fug.

De leurs femmes en tout contrôlent la conduite,
Et du nom de mari fièrement se parants
Leur rompent en visière aux yeux des soupirants.
„On en sait, disent-ils, prendre ses avantages;
Et l'aigreur de la dame à ces sortes d'outrages,
Dont la plaint doucement le complaisant témoin,
Est un champ à pousser les choses assez loin.“
En un mot, ce vous est une attente assex belle,
Que la sévérité du tuteur d'Isabelle.

VALÈRE.

Mais depuis quatre mois que je l'aime ardemment,
Je n'ai pour lui parler pu trouver un moment.

ERGASTE.

L'amour rend inventif; mais vous ne l'êtes guère,
Et si j'avais été . . . .

VALÈRE.

Mais qu'aurais-tu pu faire,
Puisque sans ce brutal on ne la voit jamais,
Et qu'il n'est là dedans servantes ni valets
Dont, par l'appas flatteur de quelque récompense,
Je puisse pour mes feux ménager l'assistance?

ERGASTE.

Elle ne sait donc pas encor que vous l'aimez?

VALÈRE.

C'est un point dont mes voeux ne sont point informés.
Partout où ce farouche a conduit cette belle,
Elle m'a toujours vu comme une ombre après elle,
Et mes regards aux siens ont tâché chaque jour
De pouvoir expliquer l'excès de mon amour.
Mes yeux ont fort parlé; mais qui me peut apprendre
Si leur langage enfin a su se faire entendre?

ERGASTE.

Ce langage, il est vrai, peut être obscur parfois,
S'il n'a pour truchement l'écriture ou la voix.

---

391. *farouche* wurde im XVII. Jahrh. öfters als Substantiv gebraucht.

VALÈRE.

Que faire pour sortir de cette peine extrême,
Et savoir si la belle a connu que je l'aime?
Dis-m'en quelque moyen.

ERGASTE.

C'est ce qu'il faut trouver.
Entrons un peu chez vous, afin d'y mieux rêver.

---

# ACTE DEUXIÈME.

## SCÈNE I.

ISABELLE, SGANARELLE.

SGANARELLE.

Va, je sais la maison, et connais la personne
Aux marques seulement que ta bouche me donne.

ISABELLE, à part.

O ciel! sois-moi propice, et seconde en ce jour
Le stratagème adroit d'une innocente amour!

SGANARELLE.

Dis-tu pas qu'on t'a dit qu'il s'appelle Valère?

ISABELLE.

Oui.

SGANARELLE.

Va, sois en repos, rentre et me laisse faire;
Je vais parler sur l'heure à ce jeune étourdi.

---

400. *connu*, jetzt *reconnu*, erkannt, erfahren. *connaître* in der Bedeutung *savoir, avoir appris* im XVII. Jahrh. nicht selten, *cf. Tart.* III. 3. 127, *Princ. d'Él.* I. 3 u. a. O.

Dieser erste Act enthält nur die Exposition. Dieselbe ist aber klar und vollständig, der Character der Personen und ihre Stellung zu einander haben sich manifestiert.

5. *dis-tu pas qu'on t'a dit* ist kakophonisch.

ISABELLE, (en s'en allant).

Je fais, pour une fille, un projet bien hardi;
Mais l'injuste rigueur dont envers moi l'on use,
Dans tout esprit bien fait me servira d'excuse.

## SCÈNE II.

SGANARELLE, seul *).

(Il frappe à sa porte, croyant que c'est celle de Valère.)

Ne perdons point de temps. C'est ici: qui va là?
Bon, je rêve: holà! dis-je, holà, quelqu'un! holà!
Je ne m'étonne pas, après cette lumière,
S'il y venait tantôt de si douce manière;
Mais je veux me hâter, et de son fol espoir . . . .

## SCÈNE III.

SGANARELLE, ERGASTE, VALÈRE.

SGANARELLE, (à Ergaste, qui est sorti brusquement).

Peste soit du gros boeuf, qui pour me faire choir
Se vient devant mes pas planter comme une perche!

VALÈRE.

Monsieur, j'ai du regret . . . .

---

9. *je fais, pour une fille etc.* Diese Verse, die ohne den Plan zu enthüllen, auf das zu Erwartende hinweisen, erregen die Spannung der Zuschauer und enthalten zugleich ein Selbstbekenntnis und eine Verteidigung des kühnen Schrittes, den sie zu thun beabsichtigt.

*) Die editio princeps hat keine Bühnenweisung, die Ausgabe von 1734 versteht den Irrtum Sganarell's anders, als wir ihn in Uebereinstimmung mit sämmtlichen neueren Herausgebern erklären. Später hat man diese Bühnenweisung verändert in: *Jl va frapper à la porte de Valère.*

12. *Qui va là?* Sganarell hat sich so gewöhnt, wenn er in seinem Hause die Klinke hört, „Wer da?“ zu rufen, dass er es auch hier in dem fremden Hause thut, indem er klopft.

14. *après cette lumière*, nachdem ich diese Einsicht gewonnen habe.

15. *s'il y venait*, nach *ne pas s'étonner* scheint die Anknüpfung des Nebensatzes mit *si* zu Molière's Zeit gewöhnlicher gewesen zu sein, als jetzt. *cf. Don Juan* IV. 3. 98. und *Etourdi.* III. 5: *Je ne m'étonne pas si je romps tes attentes.*

SGANARELLE.

Ah! c'est vous que je cherche.

VALÈRE.

Moi, monsieur?

SGANARELLE.

Vous. Valère est-il pas votre nom?

VALÈRE.

Oui.

SGANARELLE.

Je viens vous parler, si vous le trouvez bon.

VALÈRE.

Puis-je être assez heureux pour vous rendre service?

SGANARELLE.

Non. Mais je prétends, moi, vous rendre un bon office,
Et c'est ce qui chez vous prend droit de m'amener.

VALÈRE.

Chez moi, monsieur?

SGANARELLE.

Chez vous: faut-il tant s'étonner?

VALÈRE.

J'en ai bien du sujet, et mon âme ravie
De l'honneur . . . .

SGANARELLE.

Laissons là cet honneur, je vous prie.

VALÈRE.

Voulez-vous pas entrer?

SGANARELLE.

Il n'en est pas besoin.

---

27. *Et c'est ce qui chez vous etc.*, Und das berechtigt mich, zu Ihnen zu kommen. Eine eigentümliche Uebertragung der Wendung *prendre droit de* mit Inf. vom persönlichen Subjekt (*cf.* 2e *placet*, 360. *Princ. d'El.* I. 156.) auf ein sächliches, was sich jedoch auch bei Corneille findet: — *impuissante lumière, De qui le faux semblant prend droit de m'éblouir. Hor.* III. 1.

VALÈRE.

Monsieur, de grâce.

SGANARELLE.

Non, je n'irai pas plus loin.

VALÈRE.

Tant que vous serez là, je ne puis vous entendre.

SGANARELLE.

Moi, je n'en veux bouger.

VALÈRE.

Eh bien! il se faut rendre.
Vite, puisque monsieur à cela se résout,
Donnez un siège ici.

SGANARELLE.

Je veux parler debout.

VALÈRE.

Vous souffrir de la sorte? . . .

SGANARELLE.

Ah! contrainte effroyable!

VALÈRE.

Cette incivilité serait trop condamnable.

SGANARELLE.

C'en est une que rien ne saurait égaler,
De n'ouïr pas les gens qui veulent nous parler.

VALÈRE.

Je vous obéis donc.

SGANARELLE.

Vous ne sauriez mieux faire.

(Ils font de grandes cérémonies pour se couvrir.)

Tant de cérémonie est fort peu nécessaire.
Voulez-vous m'écouter?

---

43. *Vous souffrir etc.*, Ihnen gestatten, dass Sie, zu ergänzen: stehend mit mir reden; *souffrir à qlq.* = *permettre* häufig bei Mol. *cf.* oben I, 238 *A lui souffrir etc.*

VALÈRE.

Sans doute, et de grand coeur.

SGANARELLE.

Savez-vous, dites-moi, que je suis le tuteur
D'une fille assez jeune et passablement belle,
Qui loge en ce quartier, et qu'on nomme Isabelle?

VALÈRE.

Oui.

SGANARELLE.

Si vous le savez, je ne vous l'apprends pas.
Mais, savez-vous aussi, lui trouvant des appas,
Qu' autrement qu'en tuteur sa personne me touche,
Et qu'elle est destinée à l'honneur de ma couche?

VALÈRE.

Non.

SGANARELLE.

Je vous l'apprends donc, et qu'il est à propos
Que vos feux, s'il vous plaît, la laissent en repos.

VALÈRE.

Qui? moi, monsieur?

SGANARELLE.

Oui, vous. Mettons bas toute feinte

VALÈRE.

Qui vous a dit que j'ai pour elle l'âme atteinte?

SGANARELLE.

Des gens à qui l'on peut donner quelque crédit.

VALÈRE.

Mais encore?

---

58. *lui trouvant des appas* kann doppelt aufgefasst werden; entweder: doch wissen Sie auch, Sie, der sie reizend findet, dass sie mich nicht blos als Vormund angeht, (*Despois*) oder mit Annahme einer grammatischen Ungenauigkeit: Wissen Sie, dass sie mich, da ich sie reizend finde, nicht allein als ihren Vormund angeht? (*Génin.* pag. 287).

SGANARELLE.

Elle-même.

VALÈRE.

Elle?

SGANARELLE.

Elle. Est-ce assez dit?
Comme une fille honnête, et qui m'aime d'enfance,
Elle vient de m'en faire entière confidence;
Et de plus m'a chargé de vous donner avis
Que depuis que par vous tous ses pas sont suivis,
Son coeur, qu'avec excès votre poursuite outrage,
N'a que trop de vos yeux entendu la langage,
Que vos secrets désirs lui sont assez connus,
Et que c'est vous donner des soucis superflus
De vouloir davantage expliquer une flamme
Qui choque l'amitié que me garde son âme.

VALÈRE.

C'est elle, dites-vous, qui de sa part vous fait . . .?

SGANARELLE.

Oui, vous venir donner cet avis franc et net,
Et qu'ayant vu l'ardeur dont votre âme est blessée,
Elle vous eût plus tôt fait savoir sa pensée,
Si son coeur avait eu, dans son émotion,
A qui pouvoir donner cette commission;
Mais qu'enfin les douleurs d'une contrainte extrême
L'ont réduite à vouloir se servir de moi-même,
Pour vous rendre averti, comme je vous ai dit,
Qu'à tout autre que moi son coeur est interdit,
Que vous avez assez joué de la prunelle,
Et que, si vous avez tant soit peu de cervelle,
Vous prendrez d'autres soins. Adieu jusqu'au revoir.
Voilà ce que j'avais à vous faire savoir.

VALÈRE, (bas).

Ergaste, que dis-tu d'une telle aventure?

SGANARELLE, (bas, à part).

Le voilà bien surpris!

ERGASTE, (bas, à Valère).

Selon ma conjecture,
Je tiens qu'elle n'a rien de déplaisant pour vous,
Qu'un mystère assez fin est caché là-dessous,
Et qu'enfin cet avis n'est pas d'une personne
Qui veuille voir cesser l'amour qu'elle vous donne.

SGANARELLE, à part.

Il en tient comme il faut.

VALÈRE, (bas, à Ergaste).

Tu crois mystérieux . . .

ERGASTE, (bas).

Oui . . . Mais il nous observe, ôtons-nous des ses yeux.

## SCÈNE IV.

SGANARELLE.

Que sa confusion paraît sur son visage!
Il ne s'attendait pas sans doute à ce message.
Appelons Isabelle. Elle montre le fruit
Que l'éducation dans une âme produit:
La vertu fait ses soins, et son coeur s'y consomme
Jusques à s'offenser des seuls regards d'un homme.

---

102. *qui veuille voir cesser.* Es ist angemessen, dass Ergast, eher als sein Herr Isabellens List errät. Valer ist zu bescheiden, um eine ihm entgegenkommende Liebe zu ahnen.

103. *il en tient*, der hat sein Theil, ebenso später III. 2. 93.

104. *tu crois mystérieux — — etc.* bezieht sich wohl auf das vorhergehende *avis*.

Diese hübsche Scene wiederholt sich, indem sie sich steigert, noch einige Male. Aehnlich so wiederholt sich in der *Éc. d. F.* die Scene, in der sich Arnolf und Horaz vertrauliche Mitteilungen machen.

110. *La vertu fait etc.*, der ganze Vers ist etwas gewunden: Alle ihre Sorgfalt ist auf die Tugend gerichtet und sie vervollkommnet sich so darin, dass.

## SCÈNE V.

### ISABELLE, SGANARELLE.

ISABELLE, (bas, en entrant.)

J'ai peur que cet amant, plein de sa passion,
N'ait pas de mon avis compris l'intention;
Et j'en veux, dans les fers où je suis prisonnière,
Hasarder un qui parle avec plus de lumière.

SGANARELLE.

Me voilà de retour.

ISABELLE.

Eh bien?

SGANARELLE.

Un plein effet
A suivi tes discours, et ton homme a son fait.
Il me voulait nier que son coeur fût malade;
Mais lorsque de ta part j'ai marqué l'ambassade,
Il est resté d'abord et muet et confus,
Et je ne pense pas qu'il y revienne plus.

ISABELLE.

Ha! que me dites-vous? J'ai bien peur du contraire,
Et qu'il ne nous prépare encor plus d'une affaire.

SGANARELLE.

Et sur quoi fondes-tu cette peur que tu dis?

ISABELLE.

Vous n'avez pas été plus tôt hors du logis,
Qu'ayant, pour prendre l'air, la tête à ma fenêtre,
J'ai vu dans ce détour un jeune homme paraître,
Qui d'abord, de la part de cet impertinent,
Est venu me donner un bonjour surprenant,
Et m'a droit dans ma chambre une boîte jetée

---

119. *a son fait*, so viel als er hat seine Strafe, (sein Fett) bekommen.

121. *lorsque de ta part etc.*, als ich ihm die Botschaft von dir meldete, mitteilte.

Qui renferme une lettre en poulet cachetée.
J'ai voulu sans tarder lui rejeter le tout;
Mais ses pas de la rue avaient gagné le bout,
Et je m'en sens le coeur tout gros de fâcherie.

SGANARELLE.

Voyez un peu la ruse et la friponnerie!

ISABELLE.

Il est de mon devoir de faire promptement
Reporter boîte et lettre à ce maudit amant;
Et j'aurais pour cela besoin d'une personne,
Car d'oser à vous-même . . .

SGANARELLE.

Au contraire, mignonne,
C'est me faire mieux voir ton amour et ta foi,
Et mon coeur avec joie accepte cet emploi:
Tu m'obliges par là plus que je ne puis dire.

ISABELLE.

Tenez donc.

SGANARELLE.

Bon. Voyons ce qu'il a pu t'écrire.

ISABELLE.

Ah! ciel! gardez-vous bien de l'ouvrir.

---

133. *en poulet cachetée,* wie ein Liebesbrief gesiegelt. Derselbe wurde (nach Furetière) so genannt, wegen seiner Form mit den beiden hervorstehenden Spitzen, die den Flügeln eines Hühnchens glichen. Der Ausdruck war schon unter Heinrich IV. geläufig: *Henri IV. disait en 1597 que Mlle. de Guise aimait autant les poulets en papier qu' en fricassée. Sully, Mém. — Fouquet de Varenne fit en peu de temps une fortune si considérable, que la duchesse de Bar lui dit: tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère* [Henri IV.], *qu' à piquer les miens. Duclos.*

136. *tout gros de fâcherie,* ganz erbost, ärgerlich. Dies jetzt nur noch familiär gebrauchte Wort für *chagrin* kommt öfter bei Mol. und Zeitgenossen vor. Amph. I. 4. Sgan. 17. — In Boccaz Novelle sendet die Donna dem Liebhaber in gleicher Weise einen Gürtel mit der Devise: *Je vous aime et n'ose vous le dire.* Die Sendung eines Kästchens mit einem Briefe passt besser zu Isabellens Lage, die dem Valer ihre Gesinnung und ihre Absichten auszusprechen und ihre Handlungsweise zu erklären hat.

SGANARELLE.

Et pourquoi?

ISABELLE.

Lui voulez-vous donner à croire que c'est moi?
Une fille d'honneur doit toujours se défendre
De lire les billets qu'un homme lui fait rendre:
La curiosité qu'on fait lors éclater
Marque un secret plaisir de s'en ouïr conter;
Et je treuve à propos que toute cachetée
Cette lettre lui soit promptement reportée,
Afin que d'autant mieux il connaisse aujourd'hui
Le mépris éclatant que mon coeur fait de lui,
Que ses feux désormais perdent toute espérance,
Et n'entreprennent plus pareille extravagance.

SGANARELLE.

Certes elle a raison lorsqu'elle parle ainsi.
Va, ta vertu me charme, et ta prudence aussi:
Je vois que mes leçons ont germé dans ton âme,
Et tu te montres digne enfin d'être ma femme.

ISABELLE.

Je ne veux pas pourtant gêner votre désir:
La lettre est en vos mains, et vous pouvez l'ouvrir.

SGANARELLE.

Non, je n'ai garde: hélas! tes raisons sont trop bonnes;
Et je vais m'acquitter du soin que tu me donnes,
A quatre pas de là dire ensuite deux mots,
Et revenir ici te remettre en repos.

---

150. *Lui voulez-vous donner etc.* Nachdem Isabelle mit so feiner List dem Sganarell die Gründe angegeben hat, weshalb sie den Brief nicht öffnen darf, kann sie ihn getrost dazu auffordern, es zu thun, denn sie ist sicher, dass er es nicht thun wird.

## SCÈNE VI.

SGANARELLE.

Dans quel ravissement est-ce que mon coeur nage,
Lorsque je vois en elle une fille si sage!
C'est un trésor d'honneur que j'ai dans ma maison.
Prendre un regard d'amour pour une trahison!
Recevoir un poulet comme une injure extrême,
Et le faire au galant reporter par moi-même!
Je voudrais bien savoir, en voyant tout ceci,
Si celle de mon frère en userait ainsi.
Ma foi! les filles sont ce que l'on les fait être.
Holà!

(Il frappe à la porte de Valère.)

## SCÈNE VII.

SGANARELLE, ERGASTE.

ERGASTE.

Qu'est-ce?

SGANARELLE.

Tenez, dites à votre maître
Qu'il ne s'ingère pas d'oser écrire encor
Des lettres qu'il envoie avec des boîtes d'or,
Et qu'Isabelle en est puissamment irritée.
Voyez, on ne l'a pas au moins décachetée:
Il connaîtra l'état que l'on fait de ses feux,
Et quel heureux succès il doit espérer d'eux.

## SCÈNE VIII.

ERGASTE, VALÈRE.

VALÈRE.

Que vient de te donner cette farouche bête?

---

179. *les filles sont ce que l'on les fait être.* In den Adelphen sagt der Sklave Syrus zu Demea: *Ut quisque suum volt esse, ita est, — un enfant est toujours ce qu'on veut qu'il soit.*

183. *qu'il ne s'ingère pas*, dass er sich nicht darein mische, damit abgebe.

186. *au moins décachetée*, nicht im geringsten erbrochen.

ERGASTE.

Cette lettre, monsieur, qu'avecque cette boëte
On prétend qu'ait reçue Isabelle de vous,
Et dont elle est, dit-il, en un fort grand courroux;
C'est sans vouloir l'ouvrir qu'elle vous la fait rendre:
Lisez vite, et voyons si je me puis méprendre.

VALÈRE, (lit).*)

„Cette lettre vous surprendra sans doute, et l'on peut trouver bien hardi pour moi et le dessein de vous l'écrire et la manière de vous la faire tenir; mais je me vois dans un état à ne plus garder de mésures. La juste horreur d'un mariage dont je suis menacée dans six jours me fait hasarder toutes choses; et dans la résolution de m'en affranchir par quelque voie que ce soit, j'ai cru que je devais plutôt vous choisir que le désespoir. Ne croyez pas pourtant que vous soyez redevable de tout à ma mauvaise destinée: ce n'est pas la contrainte où je me treuve qui a fait naître les sentiments que j'ai pour vous; mais c'est elle qui en précipite le témoignage, et qui me fait passer sur des formalités où la bienséance du sexe oblige. Il ne tiendra qu'à vous que je sois à vous bientôt, et j'attends seulement que vous m'ayez marqué les intentions de votre amour pour vous faire savoir la résolution que j'ai prise; mais surtout songez que le temps presse, et que deux coeurs qui s'aiment doivent s'entendre à demi-mot."

ERGASTE.

Hé bien! monsieur, le tour est-il d'original?

---

190. *boëte*, eine des Reimes wegen angenommene Schreibung für *boîte*. Die Aussprache des *oi* = *ouè* noch heute mundartlich. Auch Lafontaine reimt *boëte* — *honnête* (*La Confidente sans le savoir*).

*) Die Originalausgabe hatte statt dieser Bühnenweisung von 1734 das Wort *Lettre*. — Das Unternehmen, einen solchen Brief zu schreiben, war für ein junges Mädchen ein sehr delikates. Isabelle hat aber die Aufgabe vortrefflich gelöst

213. *est-il d'original*, ist es von eigner Erfindung? Littré erklärt *d'original* als *locution adverbiale*, *sans avoir été suggéré par un modèle*. Neuere Herausgeber haben fälschlich *original* für den veralteten Ausdruck gesetzt, der sich jedoch noch

Pour une jeune fille, elle n'en sait pas mal!
De ces ruses d'amour la croirait-on capable?

VALÈRE.

Ah! je la trouve là tout à fait adorable.
Ce trait de son esprit et de son amitié
Accroît pour elle encor mon amour de moitié;
Et joint aux sentiments que sa beauté m'inspire . . .

ERGASTE.

La dupe vient: songez à ce qu'il vous faut dire.

## SCÈNE IX.

VALÈRE, ERGASTE, SGANARELLE.

SGANARELLE (se croyant seul).

Oh! trois et quatre fois béni soit cet édit
Par qui des vêtements le luxe est interdit!
Les peines des maris ne seront plus si grandes,
Et les femmes auront un frein à leurs demandes.
Oh! que je sais au Roi bon gré de ces décris!
Et que, pour le repos de ces mêmes maris,
Je voudrais bien qu'on fît de la coquetterie
Comme de la guipure et de la broderie!

---

in der Phrase S*avoir une chose d'original* aus erster Quelle erhalten hat (Acad.)

221. *cet édit.* Das Edikt, von dem Sganarell spricht, ist das königliche vom 27. Nov. 1660, *portant règlement pour le retranchement du luxe des habits et des équipages.* Es war am 20. April 1661, also 8 Wochen vor der ersten Aufführung der *Éc. d. mar.* zum zweiten Male bekannt gemacht und angeschlagen worden. Dies war das vierte Edikt, welches Ludwig gegen den Luxus erliess, am Ende seines Lebens belief sich die Zahl derselben auf sechszehn, ein Beweis, wie schwer es dem Monarchen wurde, gegen den Luxus und die Mode anzukämpfen.

225. *décri, défense par un cri public et par autorité du juge d'exposer certaine monnoie, de porter des dentelles d'or ou d'argent ou de certaines manufactures.* (*Furetière*), Kleiderordnung.

228. *guipure,* mit gedrehter Seide übersponnene Spitze, die *guipure* und *broderie* waren unter den vielen Luxusgegenständen ausdrücklich im Edikt genannt.

J'ai voulu l'acheter, l'édit, expressément,
Afin que d'Isabelle il soit lu hautement;
Et ce sera tantôt, n'étant plus occupée,
Le divertissement de notre après-soupée.
(apercevant Valère.)
Envoierez-vous encor, monsieur aux blonds cheveux,
Avec des boîtes d'or des billets amoureux?
Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette,
Friande de l'intrigue, et tendre à la fleurette?
Vous voyez de quel air on reçoit vos joyaux:
Croyez-moi, c'est tirer votre poudre aux moineaux.
Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage:
Prenez visée ailleurs, et troussez-moi bagage.

VALÈRE.

Oui, oui, votre mérite, à qui chacun se rend,
Est à mes yeux, monsieur, un obstacle trop grand;
Et c'est folie à moi, dans mon ardeur fidèle,
De prétendre avec vous à l'amour d'Isabelle.

SGANARELLE.

Il est vrai, c'est folie.

VALÈRE.

Aussi n'aurais-je pas
Abandonné mon coeur à suivre ses appas,

---

229. *expressément* bedeutet jetzt ausdrücklich, *en termes exprès*, hier hat es die Bedeutung von *exprès*, absichtlich, eigens (*fam.*) express, ebenso *Et.* IV. 7: *Dun chêne grand et fort, Je viens de détacher une branche admirable, Choisie expressément de grosseur raisonnable.*

230. *hautement* bedeutet jetzt frei heraus, rücksichtslos, hier ist es gleich *haut*, laut. Littré sucht *hautement* = laut auch bei anderen Schriftstellern nachzuweisen, doch sind seine Beweisstellen nicht zwingend.

Die zwölf ersten Verse dieser Scene wurden bei späteren Aufführungen ausgelassen, *il semblait sans doute déplacé de rappeler des interdictions presque toujours enfreintes.* (Despois).

236. *tendre à la fleurette*, für Liebesschmeichelei empfänglich. *cf. Tart.* III, 2, 41: *tendre à la tentation.*

240. *prenez visée ailleurs*, richten Sie Ihre Absichten anders wohin und packen Sie sich, *moi* ist *Dat. eth.*

243. *c'est folie à moi*, von mir. *cf. Av.* III. 11. 446, IV. 5. 321, *Comt. d'Escarb.* I. 1, u. a. a. O.

Si j'avais pu savoir que ce coeur misérable
Dût trouver un rival comme vous redoutable.

SGANARELLE.

Je le crois.

VALÈRE.

Je n'ai garde à présent d'espérer;
Je vous cède, monsieur, et c'est sans murmurer.

SGANARELLE.

Vous faites bien.

VALÈRE.

Le droit de la sorte l'ordonne;
Et de tant de vertus brille votre personne,
Que j'aurais tort de voir d'un regard de courroux
Les tendres sentiments qu'Isabelle a pour vous.

SGANARELLE.

Cela s'entend.

VALÈRE.

Oui, oui, je vous quitte la place.
Mais je vous prie au moins (et c'est la seule grâce,
Monsieur, que vous demande un misérable amant
Dont vous seul aujourd'hui causez tout le tourment),
Je vous conjure donc d'assurer Isabelle
Que si depuis trois mois mon coeur brûle pour elle,
Cette amour est sans tache, et n'a jamais pensé
A rien dont son honneur ait lieu d'être offensé.

SGANARELLE.

Oui.

VALÈRE.

Que, ne dépendant que du choix de mon âme,
Tous mes desseins étaient de l'obtenir pour femme,
Si les destins, en vous, qui captivez son coeur,
N'opposaient un obstacle à cette juste ardeur.

SGANARELLE.

Fort bien.

---

268. *ne dépendant que du choix de mon âme*, da nur mein Herz zu wählen hatte, war mein einziger Plan etc.

VALÈRE.

Que, quoi qu'on fasse, il ne lui faut pas croire
Que jamais ses appas sortent de ma mémoire;
Que, quelque arrêt des cieux qu'il me faille subir,
Mon sort est de l'aimer jusqu'au dernier soupir;
Et que si quelque chose étouffe mes poursuites,
C'est le juste respect que j'ai pour vos mérites.

SGANARELLE.

C'est parler sagement; et je vais de ce pas
Lui faire ce discours, qui ne la choque pas.
Mais, si vous me croyez, tâchez de faire en sorte
Que de votre cerveau cette passion sorte.
Adieu.

ERGASTE, (à Valère).

La dupe est bonne.

## SCÈNE X.

SGANARELLE.

Il me fait grand pitié,
Ce pauvre malheureux trop rempli d'amitié;
Mais c'est un mal pour lui de s'être mis en tête
De vouloir prendre un fort qui se voit ma conquête.
(Sganarelle heurte à sa porte.)

## SCÈNE XI.

SGANARELLE, ISABELLE.

SGANARELLE.

Jamais amant n'a fait tant de trouble éclater,
Au poulet renvoyé sans se décacheter:
Il perd toute espérance enfin, et se retire.
Mais il m'a tendrement conjuré de te dire

---

277. *étouffe*, erstickt ist hier sehr ungewöhnlich, *suspend*, oder *arrête* wäre entsprechender.

288. *De vouloir prendre un fort*, Sganarell ist durch die Schmeicheleien Valers und die verstellte Zärtlichkeit Isabellens immer selbstgefälliger und zuversichtlicher geworden.

Que du moins en t'aimant il n'a jamais pensé
A rien dont ton honneur ait lieu d'être offensé,
Et que, ne dépendant que du choix de son âme,
Tous ses désirs étaient de t'obtenir pour femme,
Si les destins, en moi, qui captive ton coeur,
N'opposaient un obstacle à cette juste ardeur;
Que, quoi qu'on puisse faire, il ne te faut pas croire
Que jamais tes appas sortent de sa mémoire;
Que, quelque arrêt des cieux qu'il lui faille subir,
Son sort est de t'aimer jusqu'au dernier soupir;
Et que si quelque chose étouffe sa poursuite,
C'est le juste respect qu'il a pour mon mérite.
Ce sont ses propres mots; et loin de le blâmer,
Je le trouve honnête homme, et le plains de t'aimer.

ISABELLE, bas.

Ses feux ne trompent point ma secrète croyance,
Et toujours ses regards m'en ont dit l'innocence.

SGANARELLE.

Que dis-tu?

ISABELLE.

Qu'il m'est dur que vous plaigniez si fort
Un homme que je hais à l'égal de la mort;
Et que si vous m'aimiez autant que vous le dites,
Vous sentiriez l'affront que me font les poursuites.

SGANARELLE.

Mais il ne savait pas tes inclinations;
Et par l'honnêteté de ses intentions
Son amour ne mérite . . . .

ISABELLE.

Est-ce les avoir bonnes,
Dites-moi, de vouloir enlever les personnes?

---

293. *Que du moins etc.* Dass Sganarell die Worte Valers aus dem Gedächtnisse genau zu wiederholen vermag, kann man für unwahrscheinlich halten, indes bei der lebhaften Freude, die sie ihm erweckten, hat er sie sich scharf eingeprägt. Der Spieler kann dadurch, dass er mitunter stockt und sich besinnt, die Sache plausibler machen.

Est-ce être homme d'honneur de former des desseins
Pour m'épouser de force en m'ôtant de vos mains?
Comme si j'étais fille à supporter la vie
Après qu'on m'aurait fait une telle infamie?

SGANARELLE.

Comment?

ISABELLE.

Oui, oui: j'ai su que ce traître d'amant
Parle de m'obtenir par un enlèvement;
Et j'ignore pour moi les pratiques secrètes
Qui l'ont instruit sitôt du dessein que vous faites
De me donner la main dans huit jours au plus tard,
Puisque ce n'est que d'hier que vous m'en fîtes part;
Mais il veut prévenir, dit-on, cette journée
Qui doit à votre sort unir ma destinée.

SGANARELLE.

Voilà qui ne vaut rien.

ISABELLE.

Oh! que pardonnez-moi!
C'est un fort honnête homme, et qui ne sent pour moi....

SGANARELLE.

Il a tort, et ceci passe la raillerie.

ISABELLE.

Allez, votre douceur entretient sa folie.
S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement,
Il craindrait vos transports et mon ressentiment;
Car c'est encor depuis sa lettre méprisée
Qu'il a dit ce dessein qui m'a scandalisée;
Et son amour conserve, ainsi que je l'ai su,
La croyance qu'il est dans mon coeur bien reçu,
Que je fuis votre hymen, quoi que le monde en croie,
Et me verrais tirer de vos mains avec joie.

---

331. *destinée.* Dieselbe Phrase bei Rac. Iphig. I. 2: *On dit qu' Iphigénie, en ces lieux amenée, Doit bientôt à son sort unir ma destinée.*

333. *Oh! que pardonnez-moi*, hier so viel wie „oh nein!",

334. *c'est un fort honnête homme*, ironische Wiederholung der Worte Sganarells (II. 11, 306).

SGANARELLE.

Il est fou.

ISABELLE.

Devant vous il sait se déguiser,
Et son intention est de vous amuser.
Croyez par ces beaux mots que le traître vous joue.
Je suis bien malheureuse, il faut que je l'avoue,
Qu'avecque tous mes soins pour vivre dans l'honneur
Et rebuter les voeux d'un lâche suborneur,
Il faille être exposée aux fâcheuses surprises
De voir faire sur moi d'infâmes entreprises!

SGANARELLE.

Va, ne redoute rien.

ISABELLE.

Pour moi, je vous le di,
Si vous n'éclatez fort contre un trait si hardi,
Et ne trouvez bientôt moyen de me défaire
Des persécutions d'un pareil téméraire,
J'abandonnerai tout et, renonce à l'ennui
De souffrir les affronts que je reçois de lui.

SGANARELLE.

Ne t'afflige point tant; va, ma petite femme,
Je m'en vais le trouver et lui chanter sa gamme.

ISABELLE.

Dites-lui bien au moins qu'il le nierait en vain,

---

347. *de vous amuser*, Sie hinzuhalten, oft in diesem Sinne.

350. *pour vivre dans l'honneur* ist hier nicht gleich *avec honneur* ehrenhaft, sondern in einem Zustande, in dem man vor jeder Verleumdung sicher ist.

355. *je vous le di.* Im Reime hat sich die erste Pers. Präs. ohne *s* von mehreren Verben erhalten: *je sai, je voi, je croi, je di etc.*

359. *j'abandonnerai tout etc.* Diese beiden Verse sind, wie so manches, was Isabella sagt, von beabsichtigter Unklarheit und Zweideutigkeit, sie bedeuten entweder: dann gebe ich Alles auf und dulde willig die Kränkungen Valers, oder auch: Dann suche ich durch einen raschen Tod seinen Kränkungen zu entfliehen. Sganarell versteht es natürlich in letzterem Sinne.

362. *lui chanter sa gamme*, sprichwörtl. Vorwürfe machen. *gamme* = Tonleiter, eigentlich die im XI. Jahrh. der Violine hinzugefügte vierte Saite, die *gamma* genannt wurde, cf. Littré.

Que c'est de bonne part qu'on m'a dit son dessein,
Et qu'après cet avis, quoi qu'il puisse entreprendre,
J'ose le défier de me pouvoir surprendre,
Enfin que sans plus perdre et soupirs et moments,
Il doit savoir pour vous quels sont mes sentiments,
Et que si d'un malheur il ne veut être cause,
Il ne se fasse pas deux fois dire une chose.

SGANARELLE.

Je dirai ce qu'il faut.

ISABELLE.

Mais tout cela d'un ton
Qui marque que mon coeur lui parle tout de bon.

SGANARELLE.

Va, je n'oublierai rien, je t'en donne assurance.

ISABELLE.

J'attends votre retour avec impatience.
Hâtez-le, s'il vous plaît, de tout votre pouvoir:
Je languis quand je suis un moment sans vous voir.

SGANARELLE.

Va, pouponne, mon coeur, je reviens tout à l'heure.

## SCÈNE XII.

SGANARELLE.

Est-il une personne et plus sage et meilleure?
Ah! que je suis heureux! et que j'ai de plaisir
De trouver une femme au gré de mon désir!
Oui, voilà comme il faut que les femmes soient faites,
Et non comme j'en sais, de ces franches coquettes,
Qui s'en laissent conter, et font dans tout Paris
Montrer au bout du doigt leurs honnêtes maris.

(Il frappe à la porte de Valère.)

Holà! notre galant aux belles entreprises!

---

377. *pouponne*, Püppchen, derselbe Zärtlichkeitsausdruck II. 14, 470. *Mar. forc.* 186.

## SCÈNE XIII.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

VALÈRE.

Monsieur, qui vous ramène en ce lieu?

SGANARELLE.

Vos sottises.

VALÈRE.

Comment?

SGANARELLE.

Vous savez bien de quoi je veux parler.
Je vous croyais plus sage, à ne vous rien celer.
Vous venez m'amuser de vos belles paroles,
Et conservez sous main des espérances folles.
Voyez-vous, j'ai voulu doucement vous traiter,
Mais vous m'obligerez à la fin d'éclater.
N'avez-vous point de honte, étant ce que vous êtes,
De faire en votre esprit les projets que vous faites,
De prétendre enlever une fille d'honneur,
Et troubler un hymen qui fait tout son bonheur?

VALÈRE

Qui vous a dit, monsieur, cette étrange nouvelle?

SGANARELLE.

Ne dissimulons point : je la tiens d'Isabelle,
Qui vous mande par moi, pour la dernière fois,
Qu'elle vous a fait voir assez quel est son choix,
Que son coeur, tout à moi, d'un tel projet s'offense,
Qu'elle mourrait plutôt qu'en souffrir l'insolence,
Et que vous causerez de terribles éclats
Si vous ne mettez fin à tout cet embarras.

VALÈRE.

S'il est vrai qu'elle ait dit ce que je viens d'entendre,
J'avouerai que mes feux n'ont plus rien à prétendre :
Par ces mots assez clairs je vois tout terminé,
Et je dois révérer l'arrêt qu'elle a donné.

387. *qui vous ramène*, was führt Sie wieder hierher? Ueber dieses *qui* vergl. *Marty-Laveaux, Lex. de Corn.* II. 258 und Schmitz. Fr. Gramm. (IV. Aufl.) p. 96.

SGANARELLE.

Si? Vous en doutez donc, et prenez pour des feintes
Tout ce que de sa part je vous ai fait de plaintes?
Voulez-vous qu'elle-même elle explique son coeur?
J'y consens volontiers pour vous tirer d'erreur.
Suivez-moi, vous verrez s'il est rien que j'avance,
Et si son jeune coeur entre nous deux balance.

(Il va frapper à sa porte.)

## SCÈNE XIV.

### ISABELLE, SGANARELLE, VALÈRE, (ERGASTE).

ISABELLE.

Quoi? vous me l'amenez! Quel est votre dessein?
Prenez-vous contre moi ses intérêts en main?
Et voulez-vous, charmé de ses rares mérites,
M'obliger à l'aimer, et souffrir ses visites?

SGANARELLE.

Non, mamie, et ton coeur pour cela m'est trop cher.
Mais il prend mes avis pour des contes en l'air,
Croit que c'est moi qui parle et te fais par adresse
Pleine pour lui de haine et pour moi de tendresse;
Et par toi-même enfin j'ai voulu, sans retour,
Le tirer d'une erreur qui nourrit son amour.

ISABELLE, (à Valère).

Quoi? mon âme à vos yeux ne se montre pas toute,
Et de mes voeux encor vous pouvez être en doute?

---

414. *qu' elle même elle explique son coeur*, dass sie selbst ihres Herzens Meinung enthülle. Mol. hat diesen kühnen, aber energischen und klaren Ausdruck auch *Mis.* II, 5, 116 und *Femm. Sav.* I, 2, 122.

416 *s'il est rien etc.*, ob das, was ich sage, etwas Richtiges, Wahres ist; *ce* ist wie öfter ausgelassen; *rien* (lat. *rem*) ist positiv zu fassen.

421. *et souffrir ses visites*, nach neuerem Gebrauche müsste die Präp. wiederholt werden, im XVII. hatte er sich noch nicht fixiert; andere Beispiele bei Mol : *Ét.* V. 3. G. *Dand.* II. 4, 195 u. II. 10, 385. *Dép. am.* III. 1, III. 8.

426. *sans retour*, für immer.

VALÈRE.

Oui, tout ce que monsieur de votre part m'a dit,
Madame, a bien pouvoir de surprendre un esprit:
J'ai douté, je l'avoue; et cet arrêt surprême,
Qui décide du sort de mon amour extrême,
Doit m'être assez touchant, pour ne pas s'offenser
Que mon coeur par deux fois le fasse prononcer.

ISABELLE, (à Valère).

Non, non, un tel arrêt ne doit pas vous surprendre:
Ce sont mes sentiments qu'il vous a fait entendre;
Et je les tiens fondés sur assez d'équité,
Pour en faire éclater toute la vérité.
Oui, je veux bien qu'on sache, et j'en dois être crue,
Que le sort offre ici deux objets à ma vue
Qui, m'inspirant pour eux différents sentiments,
De mon coeur agité font tous les mouvements.
L'un, par un juste choix où l'honneur m'intéresse,
A toute mon estime et toute ma tendresse;
Et l'autre, pour le prix de son affection,
A toute ma colère et mon aversion.
La présence de l'un m'est agréable et chère,
J'en reçois dans mon âme une allégresse entière;
Et l'autre par sa vue inspire dans mon coeur
De secrets mouvements et de haine et d'horreur.
Me voir femme de l'un est toute mon envie;
Et plutôt qu'être à l'autre on m'ôterait la vie.
Mais c'est assez montrer mes justes sentiments,
Et trop longtemps languir dans ces rudes tourments:
Il faut que ce que j'aime, usant de diligence,

---

434. *doit m'être assez touchant etc.* Auch diese beiden Verse sind nicht klar, man erwartete *pour ne pas vous offenser*. *Se* erklärt sich aus einem statt *vous* gedachten *on*. *cf. Tart.* III. 3 ff. Dieser höchste Spruch trifft mich so nahe, dass Sie nicht böse werden müssen, wenn ich Sie bitte, ihn mir zu wiederholen. Zu *par deux fois* vergl. *parfois*.

446. *pour le prix*, zum Lohn für, ironisch.

456. *il faut que ce que j'aime*. *Ce que* wurde früher gebraucht, eine Person zu bezeichnen, die man weiter nicht nennt. *cf. Bourg. gent.* III. 12, 798 und *Rac. Andr.* I. 1. *Il peut dans ce désordre extrême, Epouser ce qu'il hait, et perdre ce qu'il aime.*

Fasse à ce que je hais perdre toute espérance,
Et qu'un heureux hymen affranchisse mon sort
D'un supplice pour moi plus affreux que la mort.

SGANARELLE.

Oui, mignonne, je songe à remplir ton attente.

ISABELLE.

C'est l'unique moyen de me rendre contente.

SGANARELLE.

Tu la seras dans peu.

ISABELLE.

Je sais qu'il est honteux
Aus filles d'expliquer si librement leurs voeux.

SGANARELLE.

Point, point.

ISABELLE.

Mais en l'état où sont mes destinées,
De teiles libertés doivent m'être données;
Et je puis sans rougir faire un aveu si doux
A celui que déjà je regarde en époux.

SGANARELLE.

Oui, ma pauvre fanfan, pouponne de mon âme.

ISABELLE.

Qu'il songe donc, de grâce, à me prouver sa flamme.

---

Diese ganze Rede *à double entente*, in der die Ausdrücke *sentiments* und *mouvements* wiederholt werden ohne zu stören, ist äusserst klug und fein und macht einen sehr komischen Eindruck.

462. *tu la seras dans peu* bezieht sich auf *contente;* nach jetzigem Gebrauche müsste *le* stehen; *la règle est récente* (*Littré*), Mol. und seine älteren Zeitg. kannten sie nicht. Gleichfalls gegen die heutige Grammatik verstösst folgende Stelle, *Am. magn.* I, 2: *Je veux être mère parce que je la suis, et ce serait en vain que je ne la voudrais pas être. cf. Godefroy. Lex. comp. etc.* II. p. 8 ff.

469. *Je regarde en époux*, nach jetzigem Usus müsste *comme* stehen, denn es heisst nicht als Gatte, sondern wie meinen Gatten. vgl. o. II, 3, ferner: *Femm. Sav.* III, 8, 423. *Ec. d. F.* II. 1. 12.

470. *ma pauvre fanfan*, mein liebes Kindchen.

SGANARELLE.

Oui, tiens, baise ma main.

ISABELLE.

Que sans plus de soupirs
Il conclue un hymen qui fait tous mes désirs,
Et reçoive en ce lieu la foi que je lui donne
De n'écouter jamais les voeux d'autre personne.

**(Elle fait semblant d'embrasser Sganarelle, et donne sa main à baiser à Valère.)**

SGANARELLE.

Hai! hai! mon petit nez, pauvre petit bouchon,
Tu ne languiras pas longtemps, je t'en répond:

**(à Valère.)**

Va, chut! Vous le voyez, je ne lui fais pas dire:
Ce n'est qu'après moi seul que son âme respire.

VALÈRE.

Eh bien! madame, eh bien! c'est s'expliquer assez:
Je vois par ce discours de quoi vous me pressez,
Et je saurai dans peu vous ôter la présence
De celui qui vous fait si grande violence.

ISABELLE.

Vous ne me sauriez faire un plus charmant plaisir;
Car enfin cette vue est fâcheuse à souffrir,
Elle m'est odieuse, et l'horreur est si forte . . .

---

476. *les voeux d'autre personne*, jetzt *d'une autre p.*

477. *elle fait semblant etc.* Diese Theaterweisung, nach der Isabella ihren Kopf auf die Schulter Sganarells stützt, während sie ihre Hand dem Valer zum Kusse reicht, steht zuerst in der Ausgabe von 1682, wo man zuerst die meisten scenischen Andeutungen findet. Da aber diese Situation auf dem einigen Exemplaren der Originalausgabe beigefügten Kupferstiche dargestellt ist, beruht sie ohne Zweifel auf fester Tradition.

479. *bouchon*, Mäulchen, ein Zärtlichkeitsausdruck. Littré bringt es in Verbindung mit *bouchon* = *tas de linge*, *petite fille négligemment habillée*, Sachs übersetzt es Stöpselchen. Die Acad. bemerkt nur dazu: *Terme de caresse; il est vieux.* Ueber d. Reim cf III. 2, 43; Tobler, p. 96.

481. *je ne lui fais pas dire*, genauer wäre *je ne le lui f. p. d.*

482. *que son âme respire*, *respirer après qch.* = *souhaiter qch. ardemment*, *avec passion*, häufig.

SGANARELLE.

Eh! eh!

ISABELLE.

Vous offensé-je en parlant de la sorte?
Fais-je. . . . .

SGANARELLE.

Mon Dieu, nenni, je ne dis pas cela;
Mais je plains, sans mentir, l'état où le voilà,
Et c'est trop hautement que ta haine se montre.

ISABELLE.

Je n'en puis trop montrer en pareille rencontre.

VALÈRE.

Oui, vous serez contenté; et dans trois jours vos yeux
Ne verront plus l'objet qui vous est odieux.

ISABELLE.

A la bonne heure. Adieu.

SGANARELLE, (à Valère).

Je plains votre infortune;
Mais...

VALÈRE.

Non, vous n'entendrez de mon coeur plainte aucune:
Madame assurément rend justice à tous deux,
Et je vais travailler à contenter ses voeux.
Adieu.

SGANARELLE.

Pauvre garçon! sa douleur est extrême.
Tenez, embrassez-moi: c'est un autre elle-même.
(Il embrasse Valère).

## SCÈNE XV.

ISABELLE, SGANARELLE.

SGANARELLE.

Je le tiens fort à plaindre.

ISABELLE.

Allez, il ne l'est point.

SGANARELLE.

Au reste, ton amour me touche au dernier point,
Mignonnette, et je veux qu'il ait sa récompense:
C'est trop que de huit jours pour ton impatience;
Dès demain je t'épouse, et n'y veux appeler....

ISABELLE.

Dès demain?

SGANARELLE.

Par pudeur tu feins d'y reculer;
Mais je sais bien la joie où ce discours te jette,
Et tu voudrais déjà que la chose fût faite.

ISABELLE.

Mais....

SGANARELLE.

Pour ce mariage allons tout préparer.

ISABELLE, (à part).

O ciel, inspire-moi ce qui peut le parer!

---

511. *mignonnette*, mein Liebchen; Diminutivum von *mignon* aus ahd. *minja* Liebe.

513. *et n'y veux appeler*, das *y* hat keine Beziehung, wenn man nicht aus *je t'épouse* etwa *noce* oder *mariage* suppliert. Der Sinn ist wohl: und ich will nicht dazu einladen — —

515. *tu feins d'y reculer*, *reculer à* = zurückschrecken vor, vgl. Av. IV. 4. 256: *je n'y recule point.*

Sganarell, dessen Heirat mit Isabellen in acht Tagen stattfinden soll, entschliesst sich nun, dieselbe am folgenden Morgen einzugehen, in der Meinung, Isabella sehne sich danach. Diese muss also nun um so mehr daran denken, ihre Entführung durch Valer zu beschleunigen und zwar so, dass sie noch denselben Abend stattfinde. Dieser Umstand, der naturgemäss aus dem Vorhergehenden entspringt, bringt die Handlung in raschen Fluss und ruft die Katastrophe des nächsten Actes hervor, auf den der Zuschauer gespannt ist. Dies Alles ist vortrefflich motiviert, überhaupt ist dieser zweite Act ein Meisterstück der Composition und reich an feinster und eindringlichster Komik.

---

# ACTE TROISIÈME.

## SCÈNE I.

ISABELLE.

Oui, le trépas cent fois me semble moins à craindre
Que cet hymen fatal où l'on veut me contraindre;
Et tout ce que je fais pour en fuir les rigueurs
Doit trouver quelque grâce auprès de mes censeurs.
Le temps presse, il fait nuit: allons, sans crainte aucune,
A la foi d'un amant commettre ma fortune.

## SCÈNE II.

SGANARELLE, ISABELLE.

SGANARELLE, (parlant à ceux qui sont dans sa maison).

Je reviens, et l'on va pour demain de ma part...

ISABELLE.

O ciel!

SGANARELLE.

C'est toi, mignonne? Où vas-tu donc si tard?
Tu disais qu'en ta chambre, étant un peu lassée,
Tu t'allais renfermer, lorsque je t'ai laissée;
Et tu m'avais prié même que mon retour
T'y souffrît en repos jusques à demain jour.

ISABELLE.

Il est vrai; mais...

---

4. *Doit trouver quelque grâce etc.* Isabelle spricht schon wieder ihren Abscheu vor der ihr drohenden Heirat aus, sie will, wie sie selber sagt, dadurch ihre kecke Handlungsweise entschuldigen. Vielleicht will der Dichter zugleich damit bezwecken, dass das Publikum auch ihn entschuldigen möge, ein Mädchen zur Heldin seines Stückes gemacht zu haben, das sich über alle Rücksichten hinwegsetzt.

10. *étant un peu lassée*, öfter für *lasse, cf.* Rac. Mithr. V 4.

13. *jusques à demain jour* statt *demain matin* kommt sonst wohl nirgends vor.

SGANARELLE.

Et quoi?

ISABELLE.

Vous me voyez confuse,
Et je ne sais comment vous en dire l'excuse.

SGANARELLE.

Quoi donc? Que pourrait-ce être?

ISABELLE.

Un secret surprenant:
C'est ma soeur qui m'oblige à sortir maintenant,
Et qui, pour un dessein dont je l'ai fort blâmée,
M'a demandé ma chambre, où je l'ai renfermée.

SGANARELLE.

Comment?

ISABELLE.

L'eût-on pu croire? elle aime cet amant
Que nous avons banni.

SGANARELLE.

Valère?

ISABELLE.

Éperdument:
C'est un transport si grand, qu'il n'en est point de même;
Et vous pouvez juger de sa puissance extrême,
Puisque seule, à cette heure, elle est venue ici
Me découvrir à moi son amoureux souci,
Me dire absolument qu'elle perdra la vie
Si son âme n'obtient l'effet de son envie,
Que depuis plus d'un an d'assez vives ardeurs
Dans un secret commerce entretenaient leurs coeurs,
Et que même ils s'étaient, leur flamme étant nouvelle,
Donné de s'épouser une foi mutuelle....

---

28. *qu'il n'en est point de même* = *d'égal, de pareil* ist veraltet. *cf.* Tart. IV. 5. 209.

33. *l'effet de son envie*, die Verwirklichung ihrer Wünsche.

37. *une foi mutuelle*, sie haben einander ihr Wort gegeben, ebenso unten Sc. VIII; man sagt noch *donner sa foi à qu.*

SGANARELLE.

La vilaine!

ISABELLE.

Qu'ayant appris le désespoir
Où j'ai précipité celui qu'elle aime à voir,
Elle vient me prier de souffrir que sa flamme
Puisse rompre un départ qui lui percerait l'âme,
Entretenir ce soir cet amant sous mon nom
Par la petite rue où ma chambre répond,
Lui peindre, d'une voix qui contrefait la mienne,
Quelques doux sentiments dont l'appas le retienne,
Et ménager enfin pour elle adroitement
Ce que pour moi l'on sait qu'il a d'attachement.

SGANARELLE.

Et tu trouves cela...?

ISABELLE.

Moi? J'en suis courroucée.
Quoi? ma soeur, ai-je dit, êtes-vous insensée?
Ne rougissez-vous point d'avoir pris tant d'amour
Pour ces sortes de gens qui changent chaque jour,
D'oublier votre sexe, et tromper l'espérance
D'un homme dont le Ciel vous donnait l'alliance?

SGANARELLE.

Il le mérite bien, et j'en suis fort ravi.

ISABELLE.

Enfin de cent raisons mon dépit s'est servi
Pour lui bien reprocher des bassesses si grandes
Et pouvoir cette nuit rejeter ses demandes;
Mais elle m'a fait voir de si pressants désirs,
A tant versé de pleurs, tant poussé de soupirs,
Tant dit qu'au désespoir je porterais son âme
Si je lui refusais ce qu'exige sa flamme,

---

42. *rompre un départ*, hintertreiben, verhindern, *cf.* Tart. IV. 5. 212.

44. *où ma chambre répond*, auf die mein Zimmer geht, veralteter Ausdruck. *cf.* II. 14, 479.

55. *vous donnait l'alliance*, den der Himmel mit dir verheiraten wollte.

Qu'à céder malgré moi mon coeur s'est vu réduit;
Et pour justifier cette intrigue de nuit,
Où me faisait du sang relâcher la tendresse,
J'allais faire avec moi venir coucher Lucrèce,
Dont vous me vantez tant les vertus chaque jour;
Mais vous m'avez surprise avec ce prompt retour.

SGANARELLE.

Non, non, je ne veux point chez moi tout ce mystère.
J'y pourrais consentir à l'égard de mon frère;
Mais on peut être vu de quelqu'un de dehors;
Et celle que je dois honorer de mon corps
Non seulement doit être et pudique et bien née,
Il ne faut pas que même elle soit soupçonnée.
Allons chasser l'infâme, et de sa passion....

ISABELLE.

Ah! vous lui donneriez trop de confusion;
Et c'est avec raison qu'elle pourrait se plaindre
Du peu de retenue où j'ai su me contraindre.
Puisque de son dessein je dois me départir,
Attendez que du moins je la fasse sortir.

SGANARELLE.

Eh bien! fais.

ISABELLE.

Mais surtout cachez-vous, je vous prie,
Et sans lui dire rien daignez voir sa sortie.

---

66. *où me faisait du sang relâcher la tendresse* für *me faisait condescendre*, um bei dieser nächtlichen Intrigue, zu der mich die schwesterliche Nachsicht (*la faiblesse du sang*) veranlasste, dem bösen Leumund vorzubeugen. Zu *faibl. du sang* vergl. Rac. Iph. IV. 4. Vers 1199.

73. *honorer de mon corps*, in diesem Ausdruck und in dem oben II. 3. von Sganarell gebrauchten *honneur de ma conche* zeigt sich die Ueberlegenheit, die die Philister sich beilegen.

75. *il ne faut pas que même etc.* Dies ist Cäsars Wort: „*Je ne veux pas que ma femme soit seulement souspeçonnée*," (*Plutarque, trad. Amyot*).

80. *puisque de son dessein etc.* Da ich nicht auf ihren Wunsch eingehen darf; *se départir* veraltet für *se désister. cf.* Av. IV. 5. 350.

SGANARELLE.

Oui, pour l'amour de toi je retiens mes transports;
Mais, dès le même instant qu'elle sera dehors,
Je veux, sans différer, aller trouver mon frère:
J'aurai joie à courir lui dire cette affaire.

ISABELLE.

Je vous conjure donc de ne me point nommer.
Bonsoir: car tout d'un temps je vais me renfermer.

SGANARELLE, (seul).

Jusqu'à demain, mamie. En quelle impatience
Suis-je de voir mon frère, et lui conter sa chance!
Il en tient, le bonhomme, avec tout son phébus,
Et je n'en voudrais pas tenir vingt bons écus.

ISABELLE, dans la maison.

Oui, de vos déplaisirs l'atteinte m'est sensible;
Mais ce que vous voulez, ma soeur, m'est impossible:
Mon honneur, qui m'est cher, y court trop de hasard.
Adieu: retirez-vous avant qu'il soit plus tard.

SGANARELLE.

La voilà qui, je crois, peste de belle sorte:
De peur qu'elle revînt, fermons à clef la porte.

---

90. *tout d'un temps* hier = *sur le champ, à l'instant même, aussitôt.* (Acad.) *cf.* Corn. Hor. IV. 2. Vers 1134.

93. *il en tient.* Das hat er davon. *cf.* oben II. 3. 103.

94. *je n'en voudrais pas etc.*, ich würde keine zwanzig Thaler dafür nehmen, möchte es nicht um zwanzig Thaler missen; vgl. dazu unten Sc. VI. 181. *je ne voudrais pas pour vingt etc.* Despois dagegen umschreibt es mit: *je ne parierais pas vingt écus que le bouhomme se tirera de là à son honneur.* Littré (s. v. *tenir* 35) scheint sich für die erste Erklärung zu entscheiden. Oudin (*Cur. Fr.* p. 346) führt eine ähnliche Phrase an: *je n'en prendrais pas dix écus = je suis extrêmement aise de cela.*

99. *La voilà qui etc.*, Die schimpft wohl jetzt gehörig. Em. Schröder übersetzt: Da kommt sie, die mir wie ein Fluch erscheint.

100. *de peur qu'elle revînt.* Mol. und Zeitgenossen lassen das *ne* nach *craindre, de peur que etc.* besonders im Verse häufig aus. Der Subj. de l'Impf. erklärt sich durch einen ausgelassenen Satz, hier etwa: *si je la laissais ouverte. cf.* Av. I. 1. 12, III. 5 109. *Princ. d'El.* III. 4. D. Juan. IV. 3. 137. *Rac. Andromaque* I. 4, III. 8. *Corn. la Veuve* I. 2. 142.

ISABELLE, (en sortant).

O ciel, dans mes desseins ne m'abandonnez pas!

SGANARELLE, (à part).

Où pourra-t-elle aller? Suivons un peu ses pas.

ISABELLE, (à part).

Dans mon trouble, du moins la nuit me favorise.

SGANARELLE.

Au logis du galant, quelle est son entreprise?

## SCÈNE III.

### SGANARELLE, VALÈRE, ISABELLE.

VALÈRE, (sortant brusquement).

Oui, oui, je veux tenter quelque effort cette nuit
Pour parler.... Qui va là?

ISABELLE, (à Valère).

Ne faites point de bruit.
Valère: on vous prévient, et je suis Isabelle.

SGANARELLE.

Vous en avez menti, chienne, ce n'est pas elle:
De l'honneur que tu fuis elle sait trop les lois;
Et tu prends faussement et son nom et sa voix.

ISABELLE, (à Valère).

Mais à moins de vous voir, par un saint hyménée....

VALÈRE.

Oui, c'est l'unique but où tend ma destinée;
Et je vous donne ici ma foi que dès demain
Je vais où vous voudrez recevoir votre main.

SGANARELLE, (à part.)

Pauvre sot qui s'abuse!

VALÈRE.

Entrez en assurance:
De votre Argus dupé je brave la puissance;

---

117. *Entrez en assurance*, analog dem *entrez en désespoir* (Tart. IV. 2. 88.) = *rassurez-vous*. Es kann auch heissen: Gehe getrost (*en assurance*) hinein.

Et devant qu'il vous pût ôter à mon ardeur,
Mon bras de mille coups lui percerait le coeur.

## SCÈNE IV.

### SGANARELLE.

Ah! je te promets bien que je n'ai pas envie
De te l'ôter, l'infâme à ses feux asservie,
Que du don de ta foi je ne suis point jaloux,
Et que, si j'en suis cru, tu seras son époux.
Oui, faisons-le surprendre avec cette effrontée:
La mémoire du père, à bon droit respectée,
Jointe au grand intérêt que je prends à la soeur.
Veut que du moins on tâche à lui rendre l'honneur.
Holà!

(Il frappe à la porte d'un commissaire.)

## SCÈNE V.

### SGANARELLE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE, UN LAQUAIS, (avec un flambeau). *)

LE COMMISSAIRE.

Qu'est-ce?

SGANARELLE.

Salut, monsieur le commissaire.
Votre présence en robe est ici nécessaire:
Suivez-moi, s'il vous plaît, avec votre clarté.

---

119. *devant qu'il vous pût etc.*, wie *avant* und *devant*, wurden auch *avant que* und *devant que* promiscue gebraucht.

129. *Holà.* Diese und die vorhergehende Scene haben viel Unwahrscheinliches und sind im Charakter der span. und it. Possen und Intriguenstücke. Isabella spricht im eigenen Namen hinter der Coulisse und schreitet dann als Leonor über die Bühne. Valer tritt in demselben Augenblick heraus und bietet ihr das erwünschte Asyl an. Sganarell ist dabei und meint, als er die Stimme Isabellens hört, es sei die Leonors, welche sie nachahmt. Das ist unwahrscheinlich, aber gut und rasch gespielt, in der Komödie zulässig.

*) Die Originalausgabe hat die Bühnenweisung: *Sganarelle Le Commissaire, Notaire, et Suite.*

133. *avec votre clarté*, = Fackel, Licht, damals nicht ungewöhnlich.

LE COMMISSAIRE.

Nous sortions....

SGANARELLE.

Il s'agit d'un fait assez hâté.

LE COMMISSAIRE.

Quoi?

SGANARELLE.

D'aller là dedans, et d'y surprendre ensemble
Deux personnes qu'il faut qu'un bon hymen assemble:
C'est une fille à nous, que, sous un don de foi,
Un Valère a séduite et fait entrer chez soi.
Elle sort de famille et noble et vertueuse,
Mais....

LE COMMISSAIRE.

Si c'est pour cela, la rencontre est heureuse,
Puisque ici nous avons un notaire.

SGANARELLE.

Monsieur?

LE NOTAIRE.

Oui, notaire royal.

LE COMMISSAIRE.

De plus homme d'honneur.

---

135. *d'un fait assez hâté*, es handelt sich um eine eilige Sache. *cf.* Boileau. Art. p. I. 107, analog ist das noch gebräuchliche *une affaire pressée*, dringende Angelegenheit.

138. *assemble*, *assembler* steht hier in eigentlicher (lat. *adsimul*) Bedeutung s. v. a. (ehelich) vereinen, ebenso *Corn. Pol.* I. 3. *Et la loi de l'hymen qui nous tient assemblés*, was Volt., den Sprachgebrauch des XVII. Jahrhunderts nicht kennend, tadelt und durch *unis* ersetzen will. Ferner *Rac. Brit.* I. 3.

*Une loi trop sévère.*
*Va séparer deux coeurs qu' assemblait leur misère.* *cf.* auch *Fournel. Cont.* III. 311. *assemblage.* Im Afr. war *assembler* in dieser Bedeutung trans. und intrans. geläufig. *cf.* Mätzner, Afr. Lieder zu XXVI. 47, *Chrétien de Troyes, Erec v.* 2063:

*La nuit quant il assembler durent.*

Bei Littré fehlt diese Bedeutung.

139. *sous un don de foi*, unter einem Eheversprechen.

140. *chez soi* im XVII. Jahrhundert noch erlaubt statt *lui.*

SGANARELLE

Cela s'en va sans dire. Entrez dans cette porte,
Et, sans bruit, ayez l'oeil que personne n'en sorte.
Vous serez pleinement contenté de vos soins;
Mais ne vous laissez pas graisser la patte, au moins.

LE COMMISSAIRE.

Comment? vous croyez donc qu'un homme de justice...

SGANARELLE.

Ce que j'en dis n'est pas pour taxer votre office.
Je vais faire venir mon frère promptement.
Faites que le flambeau m'éclaire seulement.

(à part.)

Je vais le réjouir, cet homme sans colère.
Holà!

(Il frappe à la porte d'Ariste).

## SCÈNE VI.*)

ARISTE, SGANARELLE.

ARISTE.

Qui frappe? Ah! ah! que voulez-vous, mon frère?

SGANARELLE.

Venez, beau directeur, suranné damoiseau:
On veut vous faire voir quelque chose de beau.

ARISTE.

Comment?

SGANARELLE.

Je vous apporte une bonne nouvelle.

---

148. *cela s'en va sans dire* ist kakophonisch; *s'en aller* statt *aller* im XVII. Jahrhundert, besonders bei Mol. häufig, *cf.* Av. I. 3. 228, *Ec. d. f.* V. 1. 11, Tart. III. 1. 23, Sicil. 18. u. a. a. O.

151. *graisser la patte,* auch *les mains*, bestechen, sprichw. wie unser schmieren, Anspielungen auf die Bestechlichkeit der Gerichtspersonen kommen ziemlich selten bei Mol. vor.

153. *taxer* = tadeln, anklagen, ist veraltet, doch findet sich im Conversationsstil noch *je ne taxe personne.*

*) Der Eingang dieser Scene erinnert an Terenz Adelphen v. 724–27.

ARISTE.

Quoi?

SGANARELLE.

Votre Léonor, où, je vous prie, est-elle?

ARISTE.

Pourquoi cette demande? Elle est, comme je croi,
Au bal chez son amie.

SGANARELLE.

Eh! oui, oui; suivez-moi,
Vous verrez à quel bal la donzelle est allée.

ARISTE.

Que voulez-vous conter?

SGANARELLE.

Vous l'avez bien stylée:
„Il n'est pas bon de vivre en sévère censeur;
On gagne les esprits par beaucoup de douceur;
Et les soins défiants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes ni des filles;
Nous les portons au mal par tant d'austérité,
Et leur sexe demande un peu de liberté."
Vraiment, elle en a pris tout son soûl, la rusée,
Et la vertu chez elle est fort humanisée.

ARISTE.

Où veut donc aboutir un pareil entretien?

SGANARELLE.

Allez, mon frère aîné, cela vous sied fort bien;

---

165. *comme je croi*, jetzt sagt man *je crois* oder *à ce que je crois;* Mol. hat auch *que je crois*: Av. II. 6. 289, *Éc. d. f.* I. 112, V. 7. 370. G. Dand. I. 2. 32. Tart. I. 6. 311.

166. *au bal chez son amie.* Ueber das Besuchen der Bälle von Seiten junger Damen vergleiche die Anm. zu Act I. sc. 2, 240.

168. *la donzelle* (Ableitung v. *domina*) Fräulein, hier mit verächtlichem Beigeschmack.

170. *stylée = formée, dressée,* erzogen.

173. *les verrous et les grilles etc.,* spöttische Wiederholung der Worte Arists (I. 2, 174 ff.)

178. *humanisée,* die Strenge ihrer Tugend hat sich sehr gemässigt ebens. *Critiq. de l'Éc d. F.* 7; *humanisez votre discours etc.,* diese Bedeutung ist noch gebräuchlich.

Et je ne voudrais pas pour vingt bonnes pistoles
Que vous n'eussiez ce fruit de vos maximes folles.
On voit ce qu'en deux soeurs nos leçons ont produit:
L'une fuit le galant, et l'autre le poursuit.

ARISTE.

Si vous ne me rendez cette énigme plus claire....

SGANARELLE.

L'énigme est que son bal est chez monsieur Valère;
Que de nuit je l'ai vue y conduire ses pas,
Et qu'à l'heure présente elle est entre ses bras.

ARISTE.

Qui?

SGANARELLE.

Léonor.

ARISTE.

Cessons de railler, je vous prie.

SGANARELLE

Je raille?... Il est fort bon avec sa raillerie!
Pauvre esprit, je vous dis, et vous redis encor
Que Valère chez lui tient votre Léonor,
Et qu'ils s'étaient promis une foi mutuelle
Avant qu'il eût songé de poursuivre Isabelle.

ARISTE.

Ce discours d'apparence est si fort dépourvu....

SGANARELLE.

Il ne le croira pas encore en l'ayant vu.
J'enrage. Par ma foi, l'âge ne sert de guère
Quand on n'a pas cela.

(Il met le doigt sur son front).

ARISTE.

Quoi? vous-voulez, mon frère...?

SGANARELLE.

Mon Dieu, je ne veux rien. Suivez-moi seulement:

---

197. *apparence = vraisemblance, probabilité,* Wahrscheinlichkeit.

199. *ne sert de guère,* nützt wenig. *cf. Éc. d. f.* I. 1. 31, vgl. auch *Éc. d. f.* III. 1. 4. *de quoi sert un sage directeur.*

Votre esprit tout à l'heure aura contentement;
Vous verrez si j'impose, et si leur foi donnée
N'avait pas joint leurs coeurs depuis plus d'une année.

ARISTE.

L'apparence qu'ainsi, sans m'en faire avertir,
A cet engagement elle eût pu consentir,
Moi, qui dans toute chose ai, depuis son enfance,
Montré toujours pour elle entière complaisance,
Et qui cent fois ai fait des protestations
De ne jamais gêner ses inclinations?

SGANARELLE.

Enfin vos propres yeux jugeront de l'affaire.
J'ai fait venir déjà commissaire et notaire:
Nous avons intérêt que l'hymen prétendu
Répare sur-le-champ l'honneur qu'elle a perdu;
Car je ne pense pas que vous soyez si lâche,
De vouloir l'épouser avecque cette tache,
Si vous n'avez encor quelques raisonnements
Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements.

ARISTE.

Moi je n'aurai jamais cette faiblesse extrême
De vouloir posséder un coeur malgré lui-même.
Mais je ne saurais croire enfin....

SGANARELLE.

Que de discours!
Allons: ce procès-là continuerait toujours.

---

204. *si j'impose; imposer* und *en imposer* bei Mol. und Zeitgenossen *promiscue* für betrügen. *cf. Massillon, Or. fun. Prince de Conty: Il ne veut ni imposer aux autres ni s'en imposer à soi-même.*

206. *l'apparence etc.*? es ist ganz unwahrscheinlich, dass . . ., ebenso *le moyen*, es giebt kein Mittel, z. B. *Préc. rid. V, 79.*

214. *l'hymen prétendu*, die beabsichtigte, versprochene Heirat, nicht die vorgebliche.

219. *bernements*, Foppereien, von *berner*, Jemand auf einem gespannten Tuche in die Höhe werfen, prellen, verhöhnen.

## SCÈNE VII.

### SGANARELLE, ARISTE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE.*)

LE COMMISSAIRE.

Il ne faut mettre ici nulle force en usage,
Messieurs; et si vos voeux ne vont qu'au mariage,
Vos transports en ce lieu se peuvent apaiser.
Tous deux également tendent à s'épouser;
Et Valère déjà, sur ce qui vous regarde,
A signé que pour femme il tient celle qu'il garde.

ARISTE.

La fille....

LE COMMISSAIRE.

Est renfermée, et ne veut point sortir
Que vos désirs aux leurs ne veuillent consentir.

## SCÈNE VIII.

### VALÈRE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE*), SGANARELLE, ARISTE.

VALÈRE, à la fenêtre (de sa maison).

Non, messieurs; et personne ici n'aura l'entrée
Que cette volonté ne m'ait été montrée.
Vous savez qui je suis, et j'ai fait mon devoir
En vous signant l'aveu qu'on peut vous faire voir.
Si c'est votre dessein d'approuver l'alliance,
Votre main peut aussi m'en signer l'assurance;
Sinon, faites état de m'arracher le jour,
Plutôt que de m'ôter l'objet de mon amour.

---

*) Die Originalausgabe hat: *Le Commissaire, le Notaire etc.*

240. *faites état de = proposez-vous de (Littré)*, dann nehmen Sie mir lieber das Leben, als dass Sie mir den Gegenstand meiner Liebe rauben. Despois dagegen erklärt es: *Soyez assurés que vous m'arracherez la vie etc.* Die erste Erklärung ist vorzuziehen, sie wird bestätigt durch die *Curiosités Françaises, faire état = se proposer.*

SGANARELLE.

Non, nous ne songeons pas à vous séparer d'elle.
(bas, à part.)
Il ne s'est point encor détrompé d'Isabelle:
Profitons de l'erreur.

ARISTE, (à Valère).

Mais est-ce Léonor...?

SGANARELLE, (à Ariste).

Taisez-vous.

ARISTE.

Mais...

SGANARELLE.

Paix donc.

ARISTE.

Je veux savoir...

SGANARELLE.

Encor?
Vous tairez-vous? vous dis-je.

VALÈRE.

Enfin, quoi qu'il avienne,
Isabelle a ma foi; j'ai de même la sienne,
Et ne suis point un choix, à tout examiner,
Que vous soyez reçus à faire condamner.

ARISTE, (à Sganarelle).

Ce qu'il dit là n'est pas...

SGANARELLE.

Taisez-vous, et pour cause.
(à Valère).
Vous saurez le secret. Oui, sans dire autre chose,
Nous consentons tous deux que vous soyez l'époux
De celle qu'à présent on trouvera chez vous.

---

255. *que vous soyez reçus à etc.*, die Sie berechtigt wären zu tadeln. *être reçu à* = *être autorisé à* ist veraltet. Wozu aber hier das *faire condamner?*

257. *Taisez-vous, et pour cause.* Dies wird von Montfleury in seinem *Impromptu de l'Hôtel de Condé* als unnatürlich bekrittelt. *cf. Fournel: Contemporains de Mol. I. 254.*

LE COMMISSAIRE.

C'est dans ces termes-là que la chose est conçue,
Et le nom est en blanc, pour ne l'avoir point vue.
Signez. La fille après vous mettra tous d'accord.

VALÈRE.

J'y consens de la sorte.

SGANARELLE.

Et moi, je le veux fort.
(à part.) Nous rirons bien tantôt. (haut). Là, signez donc, mon frère:
L'honneur vous appartient.

ARISTE.

Mais quoi? tout ce mystère....

SGANARELLE.

Diantre! que de façons! Signez, pauvre butor.

ARISTE.

Il parle d'Isabelle, et vous de Léonor.

SGANARELLE.

N'êtes-vous pas d'accord, mon frère, si c'est elle,
De les laisser tous deux à leur foi mutuelle?

ARISTE.

Sans doute.

SGANARELLE.

Signez donc: j'en fais de même aussi.

ARISTE.

Soit: je n'y comprends rien.

SGANARELLE.

Vous serez éclairci.

LE COMMISSAIRE.

Nous allons revenir.

---

262. *le nom est en blanc etc*, für den Namen ist Platz gelassen, weil wir sie (die junge Dame) nicht gesehen haben. Gerichtsstil.

269. *butor, homme grossier et stupide*, Tölpel, öfter bei Mol. z. B. *Comt. d'Escarb. 3. 10.* — Fem. dazu *butorde*.

SGANARELLE, (à Ariste).

Or çà, je vais vous dire
La fin de cette intrigue.

(Ils se retirent dans le fond du théâtre).

## SCÈNE IX.

### LÉONOR, LISETTE, SGANARELLE, ARISTE.

LÉONOR

O l'étrange martyre!
Que tous ces jeunes fous me paraissent fâcheux!
Je me suis dérobée au bal pour l'amour d'eux.

LISETTE.

Chacun d'eux près de vous veut se rendre agréable.

LÉONOR.

Et moi, je n'ai rien vu de plus insupportable;
Et je préférerais le plus simple entretien
A tous les contes bleus de ces discours de rien.
Ils croient que tout cède à leur perruque blonde,
Et pensent avoir dit le meilleur mot du monde
Lorsqu'ils viennent, d'un ton de mauvais goguenard,
Vous railler sottement sur l'amour d'un vieillard;
Et moi d'un tel vieillard je prise plus le zèle
Que tous les beaux transports d'une jeune cervelle.
Mais n'aperçois-je pas...?

---

282 *pour l'amour d'eux*, hier so viel wie *à cause d'eux* (vergl. dagegen oben III. 2, 85 und D. J. III. 4, 254). *Malherbe, éd. Hachette tom. II, p. 173* sagt: *Un homme m'ayant fait un plaisir, et depuis une injure . . . je dois être quitte du bienfait pour l'amour de l'injure, et lui, de l'injure, pour l'amour du bien fait.* Näherer Nachweis in *Influences Provençales dans la langue de Mol. par le Dr. Adolphe Espagne.* Paris 1876.

286. *contes bleus*, fades Geschwätz. Der sprichwörtlich gewordene Ausdruck „blaue Geschichten" soll davon herkommen, dass Märchenbücher in alter Zeit einen blauen Umschlag hatten.

286. Var. *De ces diseurs de rien.* 1684 etc.

287. *Ils croient*, nach der modernen Metrik könnte *croient* nur am Ende des Verses stehen.

SGANARELLE, (à Ariste).

Oui, l'affaire est ainsi.

(apercevant Léonor).

Ah! je la vois paraître, et la servante aussi.

ARISTE.

Léonor, sans courroux, j'ai sujet de me plaindre:
Vous savez si jamais j'ai voulu vous contraindre,
Et si plus de cent fois je n'ai pas protesté
De laisser à vos voeux leur pleine liberté;
Cependant votre coeur, méprisant mon suffrage,
De foi comme d'amour à mon insu s'engage.
Je ne me repens pas de mon doux traitement;
Mais votre procédé me touche assurément;
Et c'est une action que n'a pas méritée
Cette tendre amitié que je vous ai portée.

LÉONOR.

Je ne sais pas sur quoi vous tenez ce discours;
Mais croyez que je suis de même que toujours,
Que rien ne peut pour vous altérer mon estime,
Que toute autre amitié me paraîtrait un crime,
Et que si vous voulez satisfaire mes voeux,
Un saint noeud dès demain nous unira nous deux.

ARISTE.

Dessus quel fondement venez-vous donc, mon frère...?

SGANARELLE.

Quoi? vous ne sortez pas du logis de Valère?
Vous n'avez point conté vos amours aujourd'hui?
Et vous ne brûlez pas depuis un an pour lui?

LÉONOR.

Qui vous a fait de moi de si belles peintures
Et prend soin de forger de telles impostures?

---

300. *mon suffrage*, meine Willensäusserung.
312. *Dessus quel fondement*, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *devers* wurden im XVII. Jahrh. noch präpositionell gebraucht.

## SCÈNE X.

### ISABELLE, VALÈRE, LÉONOR, ARISTE, SGANARELLE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE, LISETTE, ERGASTE *).

ISABELLE.

Ma soeur, je vous demande un généreux pardon,
Si de mes libertés j'ai taché votre nom.
Le pressant embarras d'une surprise extrême
M'a tantôt inspiré ce honteux stratagème:
Votre exemple condamne un tel emportement;
Mais le sort nous traita nous deux diversement.

(à Sganarelle).

Pour vous, je ne veux point, monsieur, vous faire excuse:
Je vous sers beaucoup plus que je ne vous abuse.
Le ciel pour être joints ne nous fit pas tous deux:
Je me suis reconnue indigne de vos voeux;
Et j'ai bien mieux aimé me voir aux mains d'un autre,
Que ne pas mériter un coeur comme le vôtre.

VALÈRE, (à Sganarelle).

Pour moi, je mets ma gloire et mon bien souverain
A la pouvoir, monsieur, tenir de votre main.

ARISTE.

Mon frère, doucement il faut boire la chose:
D'une telle action vos procédés sont cause;
Et je vois votre sort malheureux à ce point,
Que, vous sachant dupé, l'on ne vous plaindra point.

LISETTE.

Par ma foi, je lui sais bon gré de cette affaire,
Et ce prix de ses soins est un trait exemplaire.

---

*) Die Originalausgabe hat: *Isab., Val., Le Comm., Le Not., Erg., Lis., Léonor, Sgan., Ariste.*

332. *il faut boire la chose*, ebenso *Préc. rid. XVIII. 795. boire l'affront* = ruhig hinnehmen, noch jetzt gebräuchlich.

LÉONOR.

Je ne sais si ce trait se doit faire estimer;
Mais je sais bien qu'au moins je ne le puis blâmer.

ERGASTE.

Au sort d'être cocu son ascendant l'expose,
Et ne l'être qu'en herbe est pour lui douce chose.

SGANARELLE,
(sortant de l'accablement dans lequel il était plongé).

Non, je ne puis sortir de mon étonnement;
Cette déloyauté confond mon jugement;
Et je ne pense pas que Satan en personne
Puisse être si méchant qu'une telle friponne.
J'aurais pour elle au feu mis la main que voilà:
Malheureux qui si fie à femme après cela!
La meilleure est toujours en malice féconde;
C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.
J'y renonce à jamais, à ce sexe trompeur,
Et je le donne tout au diable de bon coeur.

ERGASTE.

Bon.

---

339. *je ne le puis blâmer etc.* Lisette hatte sich über den Streich, der dem Sganarell gespielt war, herzlich gefreut und ihn exemplarisch genannt. Leonor spricht den moralischen Grundgedanken des Stückes aus, indem sie erklärt, sie könne ihn gerade nicht loben, fände ihn aber doch verzeihlich.

340. *son ascendant*, hier in astrologischem Sinne, die Einwirkung seines Gestirns, sein Schicksal; ähnlich spricht Dorine von Tartuffe II. 2, 113.

341. *et ne l'être qu'en herbe, cocu en herbe* wird in den *Curiosités Françaises etc. par Antoine Oudin* 1640 erklärt mit *avant que d'être marié*: *qui épouse une putain*, was hier jedoch nicht passt.

351. *je le donne tout au diable etc.* Regnard schliesst mit ähnlichen Worten, die er dem Albert in den Mund legt, seine *Folies amoureuses*:

*Et toi, sexe trompeur, plus à craindre sur terre*
*Que le feu, que la faim, que la peste et la guerre,*
*De tous les gens de bien tu dois être maudit,*
*Je te rends pour jamais au diable qui te fit.*

Der Inhalt dieses der Éc. d. m. nachgebildeten Stückes hat viel Gemeinsames mit derselben.

ARISTE.

Allons tous chez moi. Venez, seigneur Valère.
Nous tâcherons demain d'apaiser sa colère.

LISETTE, (au parterre).

Vous, si vous connaissez des maris loups-garous,
Envoyez-les au moins à l'école chez nous.

---

355. *vous, si vous connaissez etc.* Die Schlussworte sind wie in der antiken und spanischen Comödie an das Publikum gerichtet. Mol. hat diesen Gebrauch, der sich auch bei seinen Zeitgenossen und jetzt noch in Vaudevilles findet, zum ersten Mal im Cocu imag. und zum letzten Mal hier adoptiert.

356. *au moins*, doch ja.



# ANHANG.

## Die Personen.

Sganarelle. Der Name kommt auf der französischen Bühne vor Molière nicht vor, aber um so häufiger bei ihm, und zwar für zwei verschiedene Charaktere. Einerseits führt ihn ein humoristisch-schelmischer Bursch oder Diener, wie im *Méd. malgré lui*, *Fest. de Pierre*, *Méd. vol.*, andererseits ein griesgrämlicher, eifersüchtiger, geprellter Alter wie im *Coc. im.*, *Mar. forcé* und in diesem Stücke. Auf diese zweite Klasse passt die von Fritsche aufgestellte Etymologie vom it. sgannare, Jemanden aus dem Irrtum reissen. Bemerkenswert ist, dass Molière fast immer die diesen Namen führenden Figuren spielte. Auch für unser Stück war er der Schöpfer und erste Spieler derselben, und zwar trug er in dieser Rolle ein „*costume couleur de musc*,“ wie aus dem Verzeichnis seines Nachlasses hervorgeht. *cf.* Moliériste I, p. 239. Ueber den Charakter geben Einleitung und Commentar hinreichende Andeutungen.

Ariste, griech. *ἄριστος*, wurde schon im Altertume als Name gebraucht. Er ist immer die verständige Person, der personificirte bon sens, welche des Dichters eigene Ansicht vertritt, einer jener weisen Brüder und Schwäger der Molière'schen Bühne, welche die Wahrheitswage ruhig in Händen halten und Alles wieder ins rechte Geleis bringen. Diesen Charakter haben die denselben Namen führenden Personen auch in andern gleichzeitigen Stücken (*cf.* Fritsche) der Ariste der Femm. sav. hat mit diesem manche Aehnlichkeit.

Die Rolle wurde gespielt von l'Épy, der von 1659—63 der Molière'schen Truppe angehörte und von dem es in der *Promenade de Saint Cloud* heisst, dass er nur sehr Mittelmässiges verspräche, aber in der *Éc. d. m.* unnachahmlich gewesen wäre.

Isabelle, einer der häufigsten Theaternamen. Es war immer eine Liebhaberin von guter Familie. Der Name kommt bei Molière sonst weiter nicht vor. Ueber den Charakter siehe Einleitung und Commentar. Die Rolle wurde gespielt von Mlle. Debrie (*cf. Mis.* Anh. I.)

Léonor. In dieser Form ist der Name dem Spanischen entlehnt, im Französischen heisst er sonst Léonore. Er kommt nur noch einmal bei Mol vor, im Dom Garcie für eine Kammerfrau Elisens; — die meisten Editoren schreiben die Schöpfung dieser Rolle der Armande Béjart zu, aber nichts beweist, dass sie schon vor ihrer Verheiratung mit Molière die Bühne betreten hat. Moland vermutet, dass Mlle. Duparc (*cf. Mis.* Anh. I) die Rolle gespielt habe. Ueber den Charakter siehe Einleitung und Commentar.

Lisette, Diminutiv von Lise, Elise, kommt gleichfalls als Dienerin in *Amour médecin* vor. Die Figur gehört in die bei Mol so reich vertretene Kategorie der kecken, klugen, in Alles hineinredenden, energisch für ihre Herrschaft und gegen die tyrannischen Väter auftretenden Zofen, der Dorinen, Toinetten, Nicolen etc., die man *les servantes de Molière* nennt. Die Rolle wurde von der in diesem Fach sich auszeichnenden Schwägerin Molières, Madeleine Béjart (*cf. Tart.* Anh.) gespielt.

Valère, der ursprünglich lateinische Name ist aus der italienischen Comödie herübergenommen, er wird bei Mol. meistens für erste Liebhaber verwendet und kommt als solcher achtmal bei ihm vor. Dieser Charakter wurde häufig von La Grange (*cf. Avare* Anh.) gespielt, der vermöge seines einnehmenden Wesens und seiner schönen Gestalt dafür besonders geeignet war.

Ergaste, griech. ἐργαστης, der Arbeiter. Ergast kommt schon bei den Italienern als Mann von niederer Lebensstellung, Bote oder Diener vor. Er findet sich auf der gleichzeitigen franz. Bühne und kommt noch einmal bei Mol. im *Etourdi* vor als Gauner und Freund Mascarilles. Die Rolle des schlauen, witzigen und unternehmenden Dieners, die bei Mol. so häufig ist, wurde gespielt von Duparc, der 1653 in Molière's Truppe eintrat und sich in der improvisirten Posse nach italienischem Muster auszeichnete. Er spielte die von Mol. für ihn geschaffenen *Gros René*-Rollen im *Méd. vol.*, *Dép. am.*, *Sgan.* Ausführliches über ihn siehe Moland II, XVI. ff.

Le Commissaire, die untergeordnete Rolle wurde von Debrie gespielt.

Le Notaire. Der Spieler ist nicht angegeben.

Voltaire spricht sich über das Stück und den Schluss desselben so aus:

*On a dit que l'École des Maris était une copie des Adelphes de Térence, si cela était, Molière eût plus mérité l'éloge d'avoir fait passer en France le bon goût de l'ancienne Rome que le reproche d'avoir dérobé sa pièce. Mais les Adelphes ont fourni tout au plus l'idée de l'École des Maris. Il y a dans les Adelphes deux vieillards de différente humeur, qui donnent chacun une éducation différente aux enfants qu'ils élèvent, il y a de même dans l'École des Maris deux tuteurs, dont l'un est sévère et l'autre indulgent; voilà toute la ressemblance. Il n'y a presque point d'intrigue dans les Adelphes; celle de l'École des Maris est fine, intéressante et comique. Une des femmes de la pièce de Térence, qui devait faire le personnage le plus intéressant ne paraît sur le théâtre que pour accoucher; l'Isabelle de Molière occupe presque toujours la scène avec esprit et avec grâce, et mêle quelquefois de la bienséance même dans les tours qu'elle joue à son tuteur. Le dénouement des Adelphes n'a nulle vraisemblanee; il n'est point dans la nature qu'un vieillard qui a été soixante ans chagrin, sévère et avare, devienne tout à coup gai, complaisant et libéral. Le dénouement de l'École des Maris est le meilleur de toutes les pièces de Molière, il est vraisemblable, naturel, tiré du fond de l'intrigue, et ce qui vaut*

*bien autant, il est extrêmement comique. Le style de Térence est pur, sententieux, mais un peu froid comme César, qui excellait en tout, le lui a reproché. Celui de Molière, dans cette pièce, est plus châtié que dans les autres. L'auteur français égale presque la pureté de la diction de Térence, et le passe de bien loin dans l'intrigue, dans le caractère, dans le dénouement, dans la plaisanterie.'*

Zu diesem Urteil Voltaires, das jeder, welcher das Stück mit Aufmerksamkeit liest, unterschreiben wird, ist nur noch hinzuzufügen, dass die Sprache und der Dialog desselben, wenn auch noch nicht so vollendet sind, wie in den späteren versificirten Charakterkomödien, doch schon des Dichters künftige Virtuosität in Behandlung des Verses und Reimes, den er zu einem drastischen Mittel der Charakteristik zu verwenden weiss, verkünden.

Hinsichtlich des Titels *École des Maris* bemerken einige Herausgeber, dass er nicht ganz dem Inhalt des Stückes entsprechend sei, da es sich in demselben nicht um Ehemänner sondern um Vormünder und ihre Erziehungsmethode handle; indes findet der Grundgedanke des Stückes doch auch seine Anwendung auf die Art und Weise, wie Ehemänner ihre Frauen zu behandeln haben und dies scheint der Dichter im Auge gehabt zu haben.

## Berichtigungen.

Die neue deutsche Orthographie*) hat in den beiden ersten Bogen noch nicht berücksichtigt werden können. —

Seite 4, Zeile 11, lies **Molière'schen** statt Molièrischen.
„ 6, „ 24, „ **Zeile 333** „ Vers 296.
„ 14, Note 26, „ **muscus** „ *musius.*
„ 20, „ 123, „ **promiscue** „ *promisue.*
„ 21, „ 152, Zeile 2, lies **I. 2. 264** statt I. 2. 242.
„ 25, „ 240 „ **Menteur** „ *Meuteur.*
„ 26, Vers 258 „ **être** „ *ètre.*
„ 33, „ 378 „ **assez** „ *assex.*
„ 37, Note 43 „ **oben, I, 240** „ oben I, 238.
„ 38, Vers 65 fehlt der Punkt hinter *feinte.*
„ 39, „ 77 lies **le langage** statt *la langage.*
„ 45, Note 190. Die Schreibart *boëte* kommt im XVII. Jh. auch ausser dem Reime und in Prosa vor, z. B.: *Lubin, Feignant de badiner prendra leur boëte au verd. Lafontaine und Champmeslé, Je vous prend sans verd, Scène VI.*
„ 47, Note 230. Im *Mercure galant* von 1672 findet sich *hautement* zweimal in der Bedeutung „laut": *mais enfin les choses vinrent à un point, qu'elle fut obligée de se plaindre hautment (sic.) p. 51. — car l'étonnement de la Parente fut si grand, qu'elle dit hautement ce qu'il luy venoit d'arriver.* p. 72.
„ 64, Note 73, lies **couche** statt *conche.*
„ 65, „ 94, „ **bonhomme** „ *bouhomme.*
„ 66, Vers 110, „ **elle suit** „ *elle sait.*
„ 78, „ 325 fehlt der Punkt hinter *abus*

*) Vgl. Bernhard Schmitz, Franz. Grammatik, IV. Aufl. — Stacke, Neue Geschichte, letzte Auflage.

# Neueste Besprechungen dieses Werkes.

La Biblioth. universelle et revue suisse T. LXIII, 50 écrit:

„Mr. Adolphe Laun, qui est un connaisseur profond et sagace, a su comprendre le grand comtemplateur, et il en parle avec une intelligence trop sympathique pour n'être pas lui-même un homme d'esprit. Il est de plus, un érudit, à en juger par les préfaces, les notes, les dissertations et les commentaires instructifs et souvent ingénieux dont il accompagne et fait suivre ou précéder le texte des comédies de Molière. Ces notes roulent sur toutes sortes d'objets, sur la langue, les personnages, les acteurs, les allusions, les succès etc. etc. Il n'est personne qui ne puisse y apprendre quelque chose. Du reste, le savoir de M. Laun n'ôte rien à sa modestie: il a étudié tout ce qui s'est publié d'important sur son auteur, et a puisé aux meilleures sources, tout en restant original et indépendant. Son édition a commencé à paraître en 1873; douze pièces ont déjà été publiées. La lenteur même avec laquelle l'oeuvre se poursuit est un sûr garant du soin consciencieux qui préside à son exècution. On n'a que des éloges à donner à la partie matérielle du travail: le format est commode, le papier et les caractères sont agréables à l'oeil."

Lausanne, G. Bridel. C. de la Harpe.

La Revue bibliographique universelle, Partie littéraire écrit:

„Mr. Laun vient d'ajouter à son édition George Dandin et Mr. de Pourceaugnac. Çette édition est un travail tout nouveau pour l'Allemagne, et ce n'est sans doute pas trop s'avancer que de prédire, qu'elle sera définitive. Mr. le docteur Laun par sa connaissance approfondée de notre langue et de notre littérature, par ses travaux sur Moliére, ses tráductions des comédies de Molière est plus capable que personne de commencer cette grande entreprise et de la mèner à bien." Emm. de Saint-Albin.

Die „Neue deutsche Schulzeitung" berichtet:

„Von diesem ausgezeichneten Unternehmen, das zur Einbürgerung des Geschmackes für und an Molière zur tieferen Erfassung der hohen Bedeutung desselben bis in die unmittelbare Gegenwart bereits bedeutend beigetragen hat und dessen geradezu vorzügliche

Ausstattung in Druck und Papier hervorzuheben ist, sind 12 Bde. erschienen. Nach einer historisch-kritischen Einleitung und der Vorrede folgt jedesmal der Text französisch mit untergedruckten Anmerkungen zur wesentlichen Förderung des genauesten Verständnisses und dann ein Anhang über die im Stücke vorkommenden Personen. Diese Ausgaben sind höheren Lehranstalten zur Einführung nach Auswahl angelegentlich zu empfehlen."

Das „Magazin für die Literatur des Auslandes" sagt:

„Von der berühmten Molière-Ausgabe von Professor Adolf Laun sind die Bände III und IV in zweiter Auflage erschienen. Es giebt schwerlich eine bessere Molière-Edition in Frankreich selber."

Westermann's „Illustrirte Deutsche Monatshefte" berichten:

„Eine vortreffliche Ausgabe Molières liegt vor in: Molière's Werke. Mit deutschem Commentar, Einleitungen und Excursen herausgegeben von Prof. Dr. Adolf Laun. Historische Einleitungen orientiren in zweckmässiger Weise über die Entstehung der Stücke, ihre ersten Aufführungen und ihren Erfolg, und der Text ist von Anmerkungen begleitet, welche theils thatsächliche Erläuterungen geben, theils insbesondere veraltete Ausdrücke sprachlich erklären. Zwölf Bändchen liegen gegenwärtig bereits vor, und so nähert sich diese verdienstliche Ausgabe ihrem Abschluss."

Druck von Oskar Leiner in Leipzig.

